1re Année - N° 50 | 1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES | 10 Octobre 1929

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Rocambole !

(Photos Détective)

Lire, pages 4, 5, 12, 13, les confessions d'outre-tombe du faux marquis de Champaubert, l'enterré vivant.

16826

LA LANTERNE SOURDE

IL FALLAIT L'ACQUITTER

La Cour d'assises de l'Oise vient de condamner à cinq ans de réclusion Pierre Crépin, accusé d'un double meurtre, et qui, dans sa maladroite tentative de suicide, ne réussit qu'à se mutiler si affreusement qu'il est aujourd'hui un homme sans visage, un douloureux fantôme.

Les comptes rendus des chroniqueurs judiciaires nous ont inspiré un sentiment d'horreur et d'immense pitié. La Cour d'assises a condamné Crépin à passer cinq années dans une maison centrale !

Il serait plus exact de dire : « Les jurés de l'Oise », parce que les magistrats professionnels qui composaient la cour, ont interprété avec le plus d'indulgence possible le verdict des juges populaires : ils ne pouvaient prononcer une peine moindre que celle de cinq ans et, fait exceptionnel, ils n'ont pas infligé au condamné la peine accessoire et cependant presque « de style », en matière criminelle, de l'interdiction de séjour.

Les magistrats de carrière, que si souvent on oppose aux jurés — sévérité des premiers et indulgence des seconds — parallèle devenu classique, cliché inexact — ont fait preuve de plus d'humanité que les magistrats d'occasion... Liée par un verdict dont elle devait seulement traduire l'expression, la cour qui n'avait pas un choix étendu n'a pas hésité à appliquer le minimum, qui était encore beaucoup trop dur...

Pas d'interdiction de séjour pour celui qui fut, deux fois, un meurtrier. C'est-à-dire que la cour a voulu permettre au malheureux qui, devançant l'arrêt de justice, se supplicia, de revenir lorsqu'il serait libéré dans sa petite maison, auprès des siens...

Cinq ans de réclusion pour Pierre Crépin, c'est trop ! Tous ceux qui ont assisté aux débats ont rapporté la même impression d'épouvante.

« Ah ! pour une fois — s'est écrié André Salmon — pitié sur ce crime, tout de même sans nom ! Pitié sur ce reste de vie humaine ! »

On frissonne en voyant l'image de cet homme jeune, dont « le clair regard demeure, seul, parmi tant d'ignominie physique », et qui n'a plus de nez, de bouche, de menton, dont le visage n'est qu'un masque crevé, émergeant d'un paquet de pansements...

Les jurés de l'Oise n'ont pas eu pitié.

On ne peut nous reprocher, ici, d'applaudir à la faiblesse de certains verdicts. Trop souvent, au contraire, à cette même place, nous nous sommes émus des conséquences sociales si graves que pouvaient entraîner des décisions scandaleusement indulgentes.

Mais, cette fois, les jurés ont eu tort de condamner. La loi, rigide dans son texte, imposait le procès ; il fallait le faire... et dans quelles conditions ? L'accusé était dans un tel état d'infériorité, il ne pouvait parler ; il ne pouvait utilement se défendre, répondre d'un mot rapide à une question importante, à une accusation qui déciderait de son sort... Il ne pouvait s'exprimer que par écrit...

On devait le juger, soit, mais on devait l'acquitter.

La garde-barrière et le lieu du drame.

Pierre Crépin à l'audience.

Qui se fût étonné de cette sentence ? Qui ne l'eût pleinement approuvée ?

Comment va-t-on maintenant exécuter la peine ? Comment ce réclusionnaire va-t-il supporter la détention ? Cet homme restera à l'infirmerie, où des soins continus, minutieux, devront lui être donnés ?

La maison centrale n'est pas un hôpital, et Pierre Crépin n'est plus qu'une loque lamentable...

L'humanité et même la justice exigeaient son acquittement : car, grandement coupable, il s'était frappé lui-même d'un châtiment plus terrible que ne prévoyait le code pénal. Il avait expié, il avait payé sa faute.

Et maintenant, qu'il soit grâcié au plus tôt !

Quel sera le successeur de M. Bayle ?

La mort tragique de M. Bayle a bouleversé tous ceux qui connaissaient ce savant modeste dont les expertises, bien souvent, apportèrent une aide décisive à la justice. Sa mort est une perte immense.

On se préoccupe dans les milieux judiciaires de sa succession : qui va remplacer M. Bayle ?

Certains magistrats redoutent que des préoccupations d'ordre purement administratif, bureaucratique, ne guident le choix de son successeur.

Le poste de directeur du service de l'identité judiciaire n'est pas de ceux auxquels on accède après avoir gravi successivement les échelons de la hiérarchie administrative.

Il y faut des qualités de science, d'imagination, de méthode.

Pourquoi ne paraît-on pas avoir songé pour succéder à M. Bayle, à son collaborateur le plus intime, son assistant quotidien ? Est-ce que l'âge de ce jeune savant serait un « handicap » ?

On dit partout qu'il faut rajeunir les cadres. C'est bien le cas d'appliquer ici ce principe. Nul ne serait plus qualifié pour remplacer M. Bayle que celui qui fut formé par lui dans les travaux du laboratoire de criminologie, et qui continuerait son œuvre.

Un trop galant substitut

On en raconte une bien bonne sur M. T..., président de chambre à la cour de Paris.

Alors qu'il était jeune substitut à Alais, M. T... se montra une nuit trop galant voisin auprès de la femme de chambre d'un locataire, qui n'était autre qu'un avocat.

La femme de chambre, outragée, vint réveiller à une heure du matin son maître, lui demandant aide et protection.

L'avocat secoua vertement le substitut.

Deux jours après, un incident éclatait entre eux, à l'audience, et ils se battirent en duel.

Mais trente ans ont passé : le jeune substitut devint procureur général, puis il fut nommé à Paris. C'est maintenant un fort grave magistrat.

LES 13 ÉNIGMES

Grand concours hebdomadaire

Voici la liste des gagnants de la 2me Énigme

(226 réponses justes nous sont parvenues)

1e PRIX (50 points), A. RAYBAUD, 126, boulevard Raspail, PARIS ; 1.000 frs.
2e PRIX (40 points), Lionel CACCIAGUERRA, 13, rue Burdeau, ALGER ; 500 frs.
3e — (35 points), Henri MALIN, Gare de JEUMONT, Nord ; 250 frs.
4e — (30 points), Simon ALLARD, Cote des Religieuses, LONGWY-HAUT ; 150 frs.
5e — (25 points), Mme Marc DELOULME, 1, rue du Hamma, ALGER : 100 frs.
6e — (24 points), Mme Louise LAURANS, 12, rue de Belètre, CHATEAUBRIAND ; 50 frs.
7e — (23 points), G. FARGUES, 3, rue Billaudel, BORDEAUX ; 50 frs.
8e — (22 points), Georges CURIE, Hôtel Salambo, 6, rue de Grèce, TUNIS ; 50 frs.
9e — (21 points), E. BRUNEL, 39, rue Fortune-Jourdan (Belle-de-Mai), MARSEILLE ; 50 frs.
10e — (20 points), Paul JOURDAN, 35, rue Curiol, MARSEILLE ; 50 frs.
11e — (19 points), L. PASSEBON, rue de la République, LUYNES, Indre-et-Loire ; 50 frs.
12e — (18 points), Mme Marcelle LEBLOIS, 73, quai de Courbevoie, COURBEVOIE, Seine ; 50 frs.
13e — (17 points), Mme Louise-Aimée LAURANS, 12, rue de Belètre, CHATEAUBRIAND ; 50 frs.
14e — (16 points), Henri ESASEUR, 40, place Castellane, Bar des Mille Colonnes, MARSEILLE ; 50 frs.
15e — (15 points), Robert MONSARRAT, 10, avenue de la Villa, VINCENNES ; 50 frs.
16e — (14 points), Fernand COURNEIL, 30, rue Clavel, PARIS ; 50 frs.
17e — (13 points), Claude THONIER, 35, rue Clignancourt, PARIS ; 50 frs.
18e — (12 points), Mme Irène MONSARRAT, 10, avenue de la Villa, VINCENNES ; 50 frs.
19e — (11 points), A. REBOUL, 3, rue Vacon, MARSEILLE ; 50 frs.
20e — (10 points), André GHOORIS, 10, rue de la Maurienne, DUNKERQUE ; 50 frs.
21e — (9 points), Marcel MANGET, 38, rue de Paris, TORCY-SEDAN, Ardennes ; 50 frs.
22e — (8 points), Antonin ROTELLA, 8, Chemin de la Commanderie, SAINT-LOUIS, MARSEILLE ; 50 frs.
23e — (7 points), Mlle Germaine EVEN, 125, avenue Jean-Jaurès, PARIS ; 50 frs.
24e — (6 points), Docteur A. LAURANS, 12, rue de Belètre, CHATEAUBRIAND ; 50 frs.
25e — (5 points), RONELLEAU, 70, quai de la Fosse, NANTES ; 50 frs.

Lire, page 10, le règlement du concours, la cinquième énigme et la solution de la troisième.

Jeudi prochain : notre nouvelle grande enquête

LES SECRETS DE LA CONTREBANDE

La contrebande, qui eut ses héros dans la littérature romantique, sévit-elle encore sur nos frontières ?

— Le change est le meilleur douanier, dit-on, quand on songe à la livre, au mark, à la peseta et au franc suisse : à quoi bon risquer sa vie, l'amende et la prison, pour introduire en France des marchandises qui coûtent plus cher au départ qu'à l'arrivée ?

Nous avons cherché à nous renseigner. Et nous avons confié le soin de mener à ce sujet une grande enquête, à l'un des reporters les plus réputés : Emmanuel Bourcier.

Son nom nous dispense de longs commentaires. Emmanuel Bourcier est l'auteur de reportages sensationnels qui eurent un écho mondial. Faut-il rappeler « Comment il retrouva la Joconde », comment, avec Henri Béraud et André Salmon, il écrivit « L'affaire Landru », et ses enquêtes en Angleterre, en Allemagne, en Italie et ailleurs ?

« Vedette, grande vedette du journalisme parisien », ainsi que le nomme Roland Dorgelès, merveilleux romancier de *La Beleba*, des *Gens de mer*, de *La Rouille*, et d'autres livres vibrants, Emmanuel Bourcier était l'homme qu'il fallait.

(Dessin de Bécan).

Emmanuel Bourcier.

Nos lecteurs vont apprécier tout à la fois son style, sa clairvoyance, son ingéniosité — et sa bonne humeur.

C'est dans le prochain numéro de *Détective* que nous commencerons la publication de ses articles.

Une grève originale

Les employés des postes de Kowao (Lithuanie) viennent de décider de ne plus se raser jusqu'à ce que l'administration leur accorde l'augmentation qu'ils réclament en vain depuis quelques mois.

Les grèves sont, en effet, interdites par le gouvernement dictatorial de ce pays, mais les postiers lithuaniens pensent, qu'en présentant aux clients des visages hirsutes, ils forceront le gouvernement à céder, au nom de l'esthétique.

Si cela ne réussit pas, ils renonceront à l'usage du savon, et ainsi de suite.

Eloge funèbre

Le Palais de Justice a célébré l'autre mercredi sa rentrée par deux cérémonies solennelles : la plus majestueuse fut celle de la première chambre de la cour, où devant tous les conseillers et présidents en robe rouge, l'avocat général Jacques Dumas prononça le discours traditionnel.

M. Dumas n'est pas un ironiste ; c'est un magistrat austère et redouté. Aussi, fut-on un peu surpris de l'entendre prononcer un éloge funèbre du conseiller Marty, qui avait l'air d'une plaisanterie. L'orateur ne trouva qu'une qualité au mort : « Il fut rouergat »... Un point, c'est tout ; et il le répéta dix fois en cinq minutes.

Pour le reste, il laissa entendre que le défunt ne savait rien, qu'il n'avait rien lu : « Il avait, dit-il, plus de divination que de science... au demeurant, excellent homme... »

Singulier éloge funèbre.

Un juge singulier

Il faut d'ailleurs reconnaître que M. Marty était un type bien curieux...

Il donnait l'impression d'un brave homme, toujours souriant et qui ne voulait pas se fouler.

C'est lui qui eut un jour, il y a plusieurs années, ce mot étonnant, alors qu'il était juge d'instruction.

M. Marty passait ses journées à fumer, sur le pas de la porte de son cabinet. C'était un juge d'instruction unique ; son greffier était aussi flémard que lui.

Un jour, un garde apporta une dizaine de dossiers nouveaux : il faudrait donc travailler !

Le juge regarda le greffier et soupira :

Est-ce que la plaisanterie va continuer longtemps ?

Une étrange punition

Accusé d'avoir giflé sa femme, Orefice a comparu devant un juge de New-York. La belle-mère, qui avait été témoin de la scène, a fait une déposition accablante pour lui. Le juge a décidé de prononcer une sentence exemplaire.

— Louis Orefice, dit-il, vous êtes un pas grand'chose !

Comme l'accusé ne répondait rien :

— Et maintenant, continua le juge, embrassez votre femme.

Louis Orefice s'exécuta.

— Bon ! Embrassez maintenant votre belle-mère.

L'effroi se peignit alors sur le visage du malheureux.

— Ma belle-mère ?

— Mais oui, allez-y ! Il faut bien que je vous inflige une peine ?

PASSE-PARTOUT

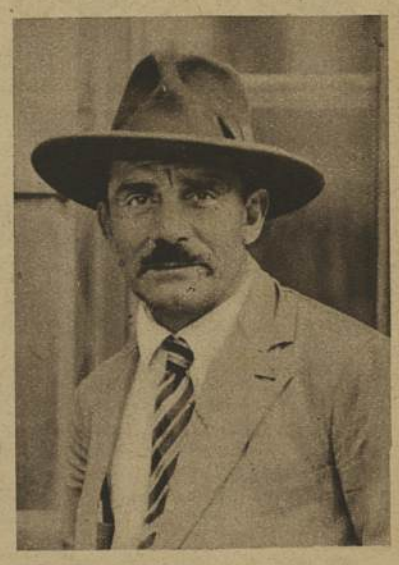

Louis Vial
qui vient de bénéficier d'une mesure de grâce après onze ans de bagne, photographié à son retour dans les bureaux de *Détective*.

VOTRE AVIS

Compétition hebdomadaire de "Détective"

RÉSULTATS
de la compétition du No 47

1er Prix (200 fr. en espèces) : M. Rodolphe FELCINI, Etablissements Japy, 91, rue du Point-du-Jour, Billancourt (Seine).

2e Prix (100 fr. en espèces) : M. A. CARTIER, 16, rue des Trois-Mages, Marseille.

3e Prix (50 fr. en espèces) : M. Marcel SDRAFFA, 24, rue du Levant, Vincennes (Seine).

1 Franc 25
DÉTECTIVE
16 pages
35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11
George-Kessel
Directeur-Rédacteur en Chef

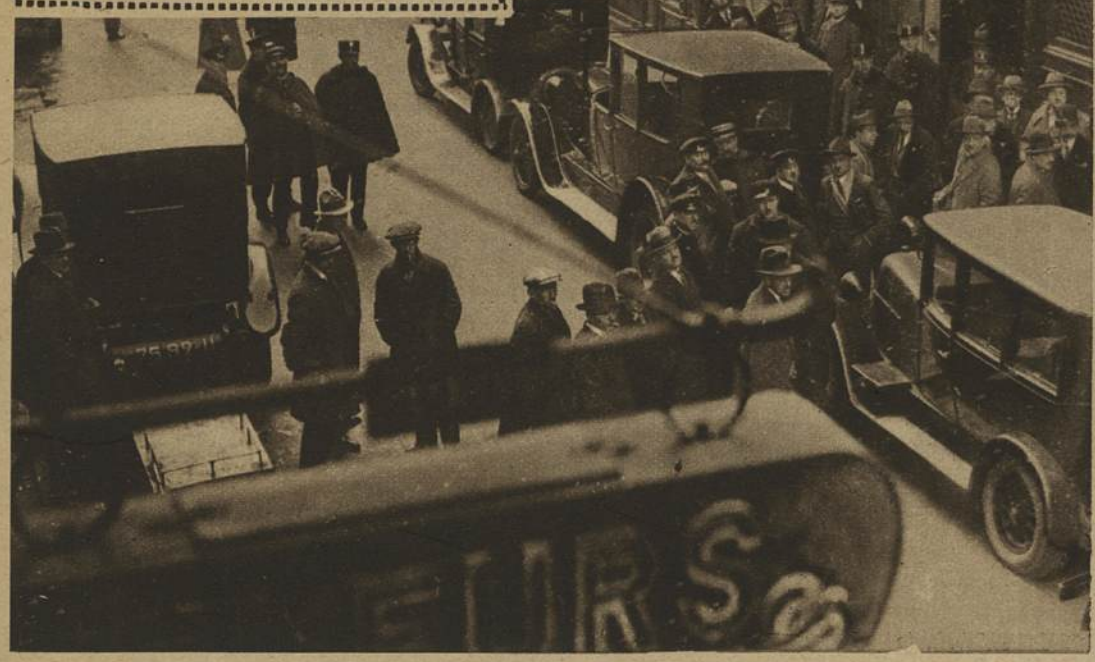

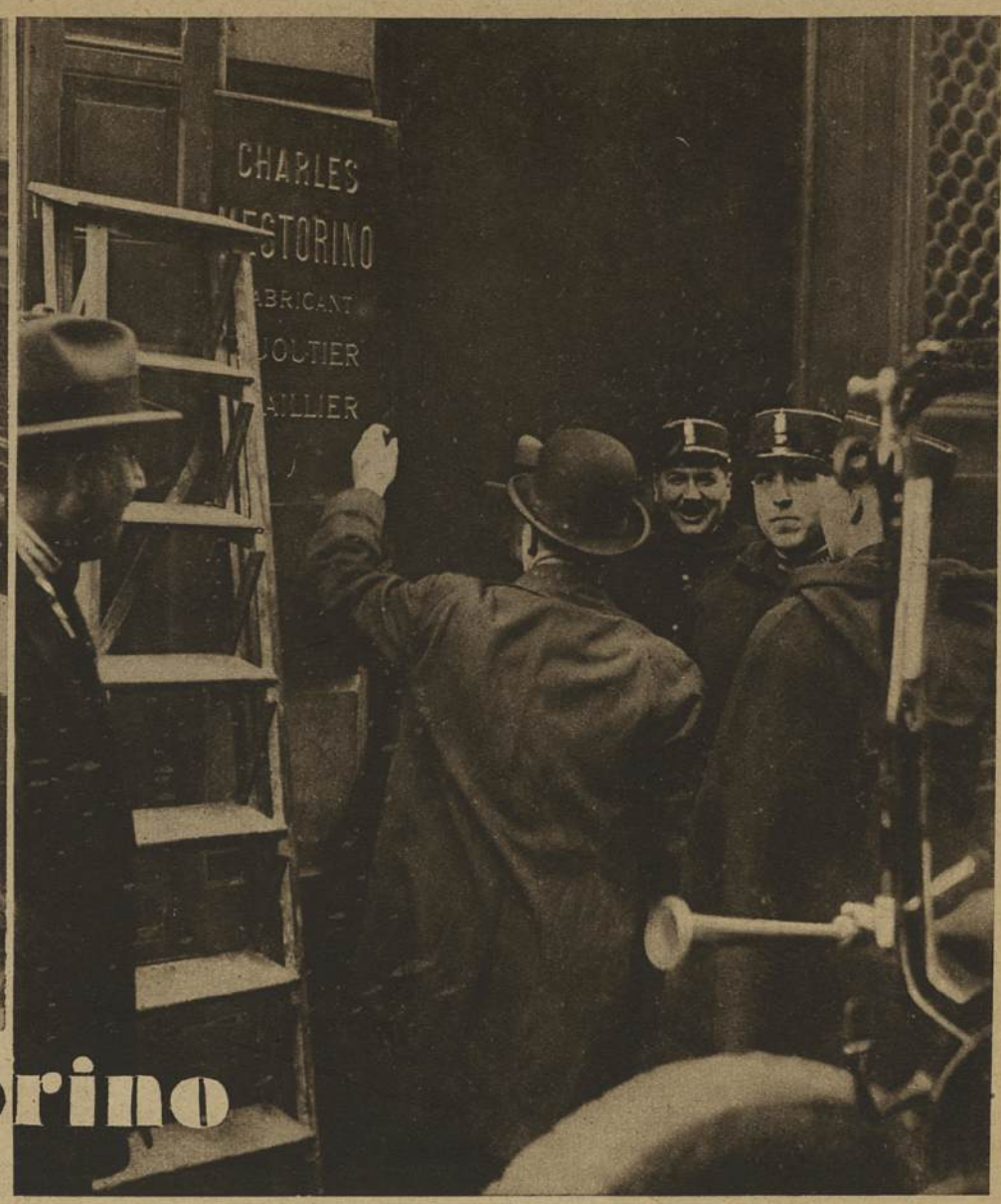

Rue St-Augustin, devant la maison de Mestorino, le jour de la reconstitution du crime.

Le Secret de Mestorino

Mestorino, l'assassin du courtier Gaston Truphème, doit partir le mois prochain pour le bagne avec le convoi de forçats qu'emporte La Martinière. *Gardera-t-il jusqu'au bout le secret qui aurait pu atténuer la responsabilité de son crime?...*

On se souvient des faits ; un jour sur une route déserte, on découvre le cadavre d'un homme jeune, qu'une main criminelle avait essayé de décomposer par le feu. Le malheureux est à moitié carbonisé. Où est l'assassin? Pendant près de trois semaines, on suit les pistes les plus diverses. Rien ne vient jeter un jour définitif sur ce crime monstrueux. On ne sait qu'une chose : la victime c'est le courtier en bijoux Truphème. On sait aussi il est vrai que dans la matinée de ce jour fatal où ce malheureux Truphème trouva la mort, il fut en contact avec un nommé Mestorino.

Mais Mestorino est un joaillier connu, aisé et estimé. Il occupe un nombreux personnel, au cœur même du Paris riche, rue Saint-Augustin.

Sa femme est jeune et belle et porte d'étincelants bijoux.

Il demeure en une somptueuse villa de banlieue et possède une élégante voiture. Aucun soupçon ne peut donc l'effleurer. La police cependant est curieuse légitimement, à ce point que même l'invraisemblable ne la déconcerte pas. C'est pourquoi, malgré la façade dorée, malgré le pignon sur rue, malgré un passé impeccable et une avantageuse réputation, elle questionne Mestorino :

— L'homme, lui dit-elle, était venu chez vous pour vous présenter une traite de 30.000 francs. L'avez-vous payée ?

Mestorino, tranquillement, présente l'effet et dit :

— Je me suis mis en règle comme un honnête commerçant et j'ai versé la somme que je devais.

Un temps d'arrêt. Les jours s'écoulent ; la piste Mestorino, où l'on s'était engagé uniquement pour que l'information fût complète, est graduellement abandonnée.

Je me rappelle certaine visite que je fis à Me Théodore Valensi, qui, avec le ton d'une ardente conviction me dit : « Il est plaisant, — je n'hésite pas à employer un semblable terme — de jeter le moindre soupçon sur Mestorino que je connais depuis plus de 15 ans et qui m'est toujours apparu comme un homme droit et incapable d'une vilaine action, *a fortiori* de l'assassinat le plus odieux qu'on puisse imaginer.

Au demeurant, c'est avec zèle que Mestorino répondait aux convocations de la police et semblait même vouloir l'aider dans sa tâche. Il avait continué à vivre paisiblement, au grand jour, à Paris, et sa face ne blémissait pas, alors qu'on flétrissait la cruauté innommable de l'assassin. Bien mieux : ne l'avait-on pas vu à l'enterrement de Truphème, derrière le cercueil même, serrant avec effusion les mains des parents de la victime et leur donnant l'assurance que l'assassin serait retrouvé et impitoyablement châtié.

Comment admettre un seul instant que ce même homme qui n'avait pas tressailli durant ces trois semaines suprêmement cruelles, qui n'avait pas pris la fuite alors qu'il était en liberté, dont les affaires semblaient prospères, avait pu se rendre coupable d'un crime aussi abject ?

Mais la police gratte, fouille, dissèque avec un scalpel avide ; le cercle se resserre, un homme a été assassiné, il y a tout de même un assassin. La rumeur publique dont le vague instinct est en l'occurrence éminemment impressionnant, n'hésite pas à dire, sinon « C'est Mestorino » du moins « Ce pourrait bien être Mestorino ».

Alors la police veut en avoir le cœur net. Il faut que Mestorino soit lavé ou confondu à jamais et c'est la nuit terrible.

Deux limiers, parmi les meilleurs de Paris, Février et Mongel, sans recourir à la moindre pression, uniquement animés d'une conviction qu'ils sont seuls à nourrir dans les milieux policiers, uniquement aidés par les charges qu'ils ont accumulées et qu'ils veulent réduire à néant, à moins qu'elles n'écrasent Mestorino, — imposent à ce dernier le plus long, le plus crucifiant des interrogatoires.

Ils sont là, seuls avec lui et auprès d'eux se trouvent leurs chefs, les commissaires Gabrielli et Guillaume.

* * *

La nuit est froide, la pièce n'est pas chauffée. Par la fenêtre intentionnellement entrebaillée pénètre une petite bise qui fait frissonner la peau. Point d'éclairage aveuglant. Une lumière blafarde qui projette des ombres inquiétantes. On dirait des fantômes.

Mongel et Février, calmement, sans colère, sans menace, se bornent à articuler les mêmes phrases qui reviennent sans cesse étonnamment obsédantes :

Mestorino.

— Alors, vous vous êtes défendu, Mestorino ; il vous avait en effet insulté et peut-être même battu.

Mestorino répond :

— Non, ce n'est pas moi !

Un silence glacial ; l'homme légèrement vêtu grelotte déjà. Est-ce de froid ou d'effroi ?

Et la phrase revient, elle aussi meurtrière

— Alors, vous vous êtes défendu, Mestorino...

— Non ! Ce n'est pas moi, trouve-t-il encore le courage de proclamer.

— Bien ! répondent doucement les interrogateurs, il nous suffit maintenant d'avoir la conviction que vous ne portez sur le corps aucune trace de coups. Voulez-vous vous déshabiller ?

Le silence est plus impressionnant, le froid plus saisissant, les ombres plus épaisses. Il est quatre heures du matin, le courage de Mestorino, sera-t-il, lui, plus défaillant ?

L'homme se déshabille, ainsi que l'ordre lui en est donné, et le voilà tout nu. On ne saurait comprendre quelle soudaine faiblesse envahit celui qui a jeté bas toute vêture.

L'habit est une cuirasse, c'est un fossé entre l'extérieur et l'être intime. En effet il protège en isolant. Il donne une contenance, puisque tout à la fois, il soutient et dissimule. Mestorino vêtu, c'était Monsieur le joaillier Mestorino. Faux-col, cravate et manchettes immaculées.

Ce n'est plus maintenant qu'un débris, qu'une épave, il ne sait où mettre ses mains qu'il est si facile de blottir dans une poche en une pose avantageuse.

Et maintenant, la bise pénètre jusque dans les os, l'homme est affalé, la lumière, en veilleuse, est singulièrement lugubre. C'est celle qui éclaire la sinistre machine à l'heure où on la dresse.

Et la phrase, la phrase maudite la phrase inexorable ainsi qu'un châtiment revient encore, revient sans cesse et déferle comme une vague sur le crâne effondré de Mestorino :

— Alors, vous vous êtes défendu, Mestorino...

Mais la phrase est articulée si bas, si bas, qu'il semble que l'on entende une voix d'outre-tombe. Mestorino ne voit plus très bien devant qui il est, il ne comprend pas nettement s'il est sur terre, dans la réalité, ou s'il vit quelque cauchemar qui sera bientôt dissipé.

Personne ne le menace, aucune violence n'est exercée sur lui, il est interrogé avec douceur, on le comprend, on l'excuse. Peut-être même, on le plaint, alors que risque-t-il ?

Et comme cette phrase, de Mougel et de Février, débitée sans relâche durant des heures éternelles est entrée peu à peu dans son cerveau, où elle bourdonne comme une cloche d'église et l'assourdit ; comme elle a fait le vide de toute autre pensée, il la répète, suggérée et imposée par son subconscient plus fort que sa volonté même. Il la répète et il se perd.

— Il m'a insulté, je me suis défendu...

Le tonnerre. Ça y est ! Mestorino a avoué. La lumière pénètre à nouveau, car le jour s'est levé. On ferme la fenêtre on rhabille celui qui n'est plus

Mme Mestorino.

qu'une loque et comme le but, enfin, est atteint, comme la justice est maintenant éclairée, on le reprendra plus tard.

— Mestorino, allez vous coucher, ordonne Gabrielli.

Deux inspecteurs saisissent Mestorino et le conduisent dans la chambre de sûreté où il dort un sommeil où peut-être apparaît un cadavre carbonisé.

* * *

Telle est en larges traits, la trame de l'affaire Mestorino. Mestorino est apparu comme un assassin vulgaire et crapuleux. Il doit 30.000 francs, ses affaires vont mal. La somme, il ne l'a pas. Il ne veut pas pourtant que cette traite soit protestée et être assigné devant le tribunal, alors que fait-il ? N'entrons pas dans les détails. Quand le courtier-encaisseur se présente avec l'effet à la main, il l'assomme d'un coup de triboulet en présence de sa belle-sœur impassible et malgré les supplications de l'infortuné.

Puis avec la complicité de son jeune personnel dont la discrétion fut étonnante dans cette affaire, la corde est achetée.

Truphème est mis dans un sac, enfermé dans un placard et le soir descendu à l'heure où la foule grouille, jusqu'à l'auto de Mestorino — la fameuse auto café au lait — qui l'emporte à La Varenne. Le corps y séjourne une nuit. A l'aube c'est la scène la plus macabre que l'esprit humain puisse imaginer. Mestorino achète trois bidons d'essence chez un garagiste.

Il roule vers Ozoir-la-Ferrière, et parvenu à un endroit qu'il croit propice, il jette le cadavre sur le côté de la route, l'arrose d'essence, le fait flamber et s'enfuit comme un damné.

Nul doute ne semblait possible, Mestorino avait tué par cupidité et la grande thèse passionnelle qui trouve tant d'excuses au sein du public ne pouvait être soutenue.

Cependant, à mesure que les mois s'écoulent, que l'éloignement estompe les faits, les adoucissant à l'horizon par un examen plus impartial, je me pose cette question, moi qui ai suivi cette affaire étape par étape :

L'argent a-t-il été le seul levier, ou le cœur a-t-il aussi joué son rôle ?

De l'ombre où jusqu'ici il est resté et que ni les efforts des enquêteurs, ni l'éclat des Assises n'ont pu percer, nous pouvons aujourd'hui faire surgir un *personnage nouveau*. Mestorino, Truphème, Mme Mestorino, Suzanne Charnaux ne sont pas, ne sont plus les seuls acteurs du drame. Et d'un coup, toutes les données de l'affaire se trouvent modifiées, faussées. Voici :

Mestorino aime passionnément sa femme, qui, de son côté, annonce même qu'elle ira en Guyane, pour ne pas se séparer de lui. Or, cette femme était, quelque temps encore avant son mariage avec Mestorino, l'épouse d'un Péruvien, colossalement opulent. Ce Péruvien lui a offert les bijoux les plus princiers, les fourrures les plus rares. Mais, elle, déjà éprise de Mestorino, dédaigneuse de sa tendresse suppliante, de son amour douloureux, demande le divorce, l'obtient et congédie ainsi celui qui ne vivait que pour elle.

Eh bien, cet homme connaît Truphème. Il souffre atrocement de cet abandon. *Il a vu Truphème quelques jours avant l'assassinat. Il a quitté la France, le jour du crime*, si bien, que lui, l'époux de Mme Mestorino jusqu'à la veille du mariage de cette dernière avec l'assassin, ne peut même pas être atteint et interrogé.

Pourquoi? Pourquoi? Allons, oui, il faut pousser l'hypothèse jusqu'au bout. Le mari bafoué connaît les embarras d'argent de son rival, il sait qu'on peut, avec un peu d'habileté, un peu de cruauté, l'acculer à la faillite, à la ruine, au déshonneur. La belle vengeance n'est-ce pas ? Cette besogne de coulissier louche, pourquoi n'en chargerait-il pas son ami Truphème qui est en relation d'affaires avec Mestorino.

Et Truphème, le matin du crime, en apportant, en exigeant sa traite s'est ainsi démasqué aux yeux du joaillier comme le messager du malheur.

Mestorino adore sa femme ; il tremble à cette idée que son amour éperdu peut être en péril. Il ne sait quelles représailles, sur lui, peut-être même sur elle, peut exercer ce mari aveugle de jalousie et de colère. Tout ! Il accepte tout, mais il ne veut pas que le moindre danger puisse planer sur cette tête qu'il adore. Alors ses yeux s'obscurcissent, sa raison s'égare. Il s'élance, frappe, il a tué !

Mestorino, l'assassin, apparaissant comme une victime de la passion qui le dévorait et subissant la condamnation aux travaux forcés à perpétuité, sans même crier la vérité, évidemment ce n'est plus conforme à la croyance populaire. Qui sait ? Peut-être un jour, cet homme consentira-t-il à ouvrir son âme, à parler.

Car, voyez-vous, chacun sa conviction, j'ai la mienne :

Mestorino a gardé son secret.

Pierre DROUAIRE.

ROCAMBOLE

Le château du Prieuré, à Dinard, où était installé le faux marquis de Champaubert.

La famille du "marquis" en partie fine à

CLÉMENT Passal, marquis de Champaubert, seigneur de la mythomanie, Rocambole disparu à peine ressuscité, vous vouliez un épilogue grandiose à vos mémoires d'escroc peut-être repenti. L'épilogue vous a tué et vos vraies mémoires, vos mémoires complets vous ne les avez pas écrits.

Vous les avez rêvés pourtant. Et ce dimanche, où dans la nuit humide et lourde de votre tombeau, vous avez senti la mort vous prendre à la gorge, pendant ces heures d'une agonie de damné, vous les avez vues trembler devant vos yeux terrifiés, les images de votre vie. Cette

Passal et sa femme Georgette Misery, le jour du mariage.

confession, peut-être l'avez-vous marmonnée dans le silence du cercueil. Peut-être avez-vous enfin reconstitué mais pour rien, pour vos propres oreilles bourdonnantes, le récit qui est, qui ne peut-être que celui-ci :

Mon enfance

Comment suis-je devenu l'homme que je suis ? Ma destinée aurait pu être, aurait dû être sans éclat. Mais il est des vies marquées. La mienne l'était du signe de l'aventure désordonnée. Et s'il est une chose que je veux faire ici, avant de commencer ce récit, c'est de demander pardon à ma mère pour les souffrances que lui ont infligées mes égarements et qu'elle n'avait pas méritées.

Je suis né le 29 novembre 1892 à Saint-Denis. Ce n'était pas encore la banlieue tumultueuse d'aujourd'hui, la ville noire des ouvriers. Notre maison était dans une rue douce et je me rappelle qu'une grande branche de glycine pendait de l'étage supérieur jusque devant nos fenêtres. C'était-là que mon père, Pierre Passal, amputé d'une jambe, avait emmené sa femme, Marie Cominges, le soir de leurs noces et je suis venu au monde au fond d'une chambre tapissée d'un papier à fleurs mauves, dans un grand lit normand qui avait été celui de ma grand-mère. Mon père était comptable et nous vivions somme toute, assez aisément à la maison.

Ma mère aurait beaucoup désiré que je fisse des études sérieuses. Son rêve était de faire de moi un vrai « monsieur ». Mais mon père, rond-de-cuir aigri, avait pris l'horreur des manchettes de lustrine et des cols de celluloïd. Il dit un soir, à table, avec colère, pour achever une longue discussion :

« Clément sera un ouvrier ».

Ma mère pleura, je serrai un peu les poings, mais le surlendemain j'entrai à l'école professionnelle Diderot.

J'en sortis mécanicien-ajusteur et je commençai la morne vie des tâcherons du fer. Un jour, un camarade m'emmena chez lui et j'y fis la connaissance d'une jeune fille Georgette Misery que j'épousai. Elle avait dix-huit ans, j'en avais à peine vingt. Elle devait être, sinon la femme audacieuse et intelligente qu'il fallait à un homme comme moi, du moins la compagne douce, indulgente ou résignée, à qui je pus demander les plus grands sacrifices et qui ne se soucia jamais d'un vain scrupule d'amour-propre. Nous habitâmes assez longtemps 34, avenue Niel, au sixième, dans un petit logement de deux pièces et je pus croire pendant un moment que ma destinée était fixée et que les vagues rêves qui hantaient déjà mon enfance, ne se réaliseraient jamais.

La mère de Passal.

Je me décidai pourtant un jour à quitter à la fois Paris et mon premier métier et nous allâmes nous installer à Nantes.

Premières aventures, premiers faux-noms

C'en était déjà fait du repos et de l'existence bourgeoise. Le démon était en moi, que je ne pouvais chasser. J'avais besoin d'une vie tumultueuse et je peux dire ici à l'honneur de ma conscience, que c'est davantage l'attrait de l'aventure et de l'extraordinaire qui m'a guidé, plutôt que celui du lucre ou même du luxe. Et ma pauvre femme, entraînée dans le tourbillon, n'osa jamais élever une protestation ni même une plainte. Je fus tour à tour à ce moment-là, ingénieur, pharmacien, vétérinaire. Je n'avais naturellement fait aucune étude spéciale pour ces professions si diverses, mais j'avais un talent d'adaptation tel que je réussis chaque fois à donner le change et aucune des personnes qui eûrent à faire à moi sous ces différents aspects, ne se sont jamais douté qu'elles avaient fait établir des plans, fait exécuter une ordonnance et soigner leur vache à un mécanicien-ajusteur. Je commençai alors à prendre de faux états-civils et on me connut sous les noms de William Gardener, Lemercier, Simonin, Andrieux. Mais je serai peut-être resté un simulateur et, il faut bien le dire, un escroc de petite envergure si, brusquement, je n'avais rencontré sur ma route une femme, celle qui allait à la fois me suggérer et m'aider dans mes plus machiavéliques tentatives.

En 1914, j'avais été mobilisé et je fis même quelque temps de front, mais je fus bientôt rendu à la vie civile. Et dans cette époque troublée, mon génie inventif allait pouvoir imaginer des exploits que leur extravagance auraient condamné sans appel en d'autres temps :

La femme fatale

Le 7 mai 1917 je fis la connaissance, par hasard dans un dancing populaire de Montmartre, de Marie-Louise Noirait. Elle habitait à ce moment-là avec sa mère, 46, boulevard de la Chapelle. Elle accepta bientôt de devenir ma maîtresse et pendant deux semaines elle vint passer une partie de l'après-midi avec m dans un hôtel que j'habitai près de la Bourse. Je m'occupai alors d'une vague affaire de chaussures avec un petit fabricant de l'avenue de Versailles. Je dus faire un voyage au sujet de ce commerce et je réussis à décider Maleu à venir avec moi. Nous passâmes deux jours à Pont Saint-Pierre à l'Hôtel des Voyageurs, puis nous rentrâmes à Paris. Vers le commencement de juin, j'emmenai définitivement mon amie avec moi à Rouen. Nous restâmes une dizaine de jours à l'Hôtel de Bordeaux. Mais cette affaire de chaussures ne marchant plus très bien (le fabricant refusait de me confier encore de la marchandise et réclamait des comptes), je rentrai à Paris en laissant Maleu à Rouen sous le nom de Carmen Deslys. Une quinzaine de jours ne s'étaient pas écoulés qu'elle m'écrivait pour me demander de venir la chercher. Et à l'empressement avec lequel j'obéis, je me dus résigner à comprendre que mon amour pour elle était plus fort que tout.

A Paris je l'installai dans un hôtel de la rue d'Armaillé. Mais peu après un ancien a

CASTEL DU PRIEURÉ
LA VICOMTÉ
DINARD
(Ille-et-Vilaine)

Ce 19 Septembre 1924

Monsieur

Le Trente-cinquième Anniversaire de la Marquise étant le 26 Septembre prochain, j'ai décidé de Lui offrir à cette date même un magnifique Joyau.

Je sais en effet que son secret et plus cher désir est de posséder soit une Belle Rivière soit un Beau Collier de Perles fines. Je sais également que la Joie causée par la remise de ce Cadeau est de nature à opérer un véritable Miracle sur Sa santé défaillante qui ne Lui permet malheureusement pas de pouvoir se rendre à Paris.

Pour cette raison je vous prie donc de me faire savoir s'il vous est possible de venir Lui présenter ici au CASTEL quelques très jolies pièces en Colliers et en Rivières.

En cas d'affirmative, je vous indique de suite que la Rivière devrait être tout en Beaux et Gros Brillants blancs bleus sans défaut. Quant au Collier il serait nécessaire qu'il soit constitué par de très jolies Perles sans piqure ni défaut, parfaitement rondes et non baroques et d'un bel orient rosé avec légers reflets jaunes clairs si possible. Chute moyenne.

T.S.V.P.

Un document unique : le fac-similé de la lettre qu'avait

RESSUSCITÉ

(Photos Détective)

campagne. — *Au fond*, Mme Passal (1) et son mari (2).

La salle de billard où il espérait, grâce au chloroforme, endormir et dévaliser les grands joailliers parisiens.

qu'elle rencontra par hasard, la décida à rentrer chez sa mère et je ne pus de nouveau la voir que dans la journée. Qu'on n'oublie pas que j'avais toujours ma femme et que mon domicile réel était chez elle. Marie-Louise travailla un moment chez un réparateur de porte-plumes réservoirs, faubourg Saint-Denis. Mais peu après, j'arrangeai une nouvelle affaire d'automobiles et d'aciers. Je pris un bureau rue de Provence et mon amie entra chez moi comme secrétaire-dactylographe.

Mes débuts dans les « affaires »

C'est alors que, par hasard, je fis la connaissance de M. V... et de M. P... qui m'aiguillèrent sur l'affaire qui allait pour la première fois, mettre mon nom et ma personnalité en relief. Je quittai la rue de Provence pour m'installer avenue Niel où j'échafaudai cette combinaison.

Un jour du mois de mai 1918, je partis pour Facture, près de Bordeaux, où j'installai un chantier de matériel roulant. J'avais de l'argent que m'avaient laissé mes précédentes petites affaires et je pus faire construire vingt wagons. C'était à la fin de la guerre ; le matériel manquait. Mon coup d'audace fut de réussir à me faire délivrer, grâce à la complicité d'un employé de la gare, soixante quinze certificats d'immatriculation. Je publiai des annonces dans les journaux, en proposant des wagons pour huit mille francs payables d'avance. Sur le vu des certificats d'immatriculation, je vendis bientôt une cinquantaine de fourgons et de plate-formes. Je faisais alors le va et vient avec Marie-Louise entre Paris et Bordeaux. Nous habitions, là le Terminus Saint-Lazare et ici l'Hôtel Continental. Quand je me vis en possession de près de cinq cent mille francs, je disparus de Bordeaux.

Ma femme que je délaissais de plus en plus, était allé faire un voyage en Normandie qui est le pays de ma mère. Je la rejoignis au Havre, et c'est là que dans une chambre d'hôtel, je lui présentai Malou, qui ne se faisait plus appeler que Gisèle de Gisors. Ma femme se doutait bien, dès cette époque, qu'elle était ma maîtresse, mais elle n'avait aucune volonté et fit bon accueil à mon amie.

Revenue à Paris, Gisèle insista pour que je lui installe un appartement et après bien des recherches, nous emménageâmes, 1, boulevard Péreire. J'achetais alors une automobile américaine. Nous avions de l'argent, la vie nous était douce. Mais je ne cessai de surveiller l'enquête de la police au sujet de mon affaire de Facture et je crus m'apercevoir un jour, que ma piste était retrouvée. Je pressai Gisèle de vendre l'appartement et nous partîmes un soir pour Hyères.

Et me voici Henri de Vaudrey, créateur de "Démon d'Amour" et de "Cœur pâmé"

Je pensais ne faire qu'un court séjour sur la côte d'Azur, pour laisser le temps aux policiers de perdre ma trace. Mais j'eus presque aussitôt une nouvelle idée et je m'installai d'une manière plus sérieuse. C'est ici que commence la période la plus active de ma vie d'aventurier. Je suis jeune, j'ai pris confiance en moi, j'ai de l'argent, le mépris de la morale bourgeoise, ma maîtresse est jolie, ma femme est soumise. J'ai l'espoir, je peux avoir l'espoir à ce moment-là que le petit mécanicien de Saint-Denis, le fils de l'unijambiste rond-de-cuir prendra sa place dans la galerie des grands aventuriers.

J'ai réussi, par une série de complaisances et de faux, à me faire établir un état-civil imaginaire. J'ai aussi entre les mains un document signé faussement du nom du maire de Chaulnes dans la Somme, et d'après lequel je suis Henri de Vaudrey, né en mil huit cent quatre vingt-neuf. Je me suis, en passant, vieilli de trois ans. Et commence à Hyères

Une autre incarnation de Passal : officier de fantaisie.

la plus extraordinaire vie qui se puisse imaginer. Vie bourgeoise avec ma femme que j'ai fait venir avec ma mère, vie élégante et déréglée avec Gisèle, vie secrète d'aventurier.

Gisèle avait, en arrivant, loué une villa, la Marie-Margueritte. Je l'installe un peu plus tard dans une autre, plus petite mais plus agréable, qu'on appelait la Tunisienne. Ma mère et ma femme habitent non loin de là, la villa Saint-Séverin, que j'avais louée à la marquise de Trévisigny. Et je peux penser à la nouvelle aventure dans laquelle j'ai décidé de me jeter à corps perdu. Nous sommes en janvier 1920.

Tout le problème consiste à appâter le public, naïf inguérissable et à lui faire payer très cher des choses qui valent peu. Et sur quoi cette double nécessité peut-elle mieux se réaliser que sur les produits de beauté et les parfums ?

Je loue un local avenue du Casino, j'engage un chimiste, ou plutôt un homme d'origine vague, que des amis m'avaient présenté et qui prétendait connaître la chimie, Caillat. Je fais faire d'importantes réparations, je commence à battre la région pour lancer la rumeur qu'une nouvelle usine de parfums va s'ouvrir. Caillat, dans un laboratoire luxueusement installé, s'affaire à chercher des combinaisons absolument extraordinaires, à copier des formules connues, à renouveler des expériences d'éprouvettes pour élèves du baccalauréat, à produire, du mélange de quelques acides, des odeurs violentes et musquées. Et je com-

Gisèle de Gisors, la maîtresse du "marquis".

mence une effarante campagne de publicité. Par des affiches, par des prospectus, je tente d'exciter les instincts les plus grossiers des femmes. J'assure que les produits de Vaudrey « ... rendent la femme jeune et jolie et lui « donnent le charme indéfinissable et suprême « devant qui les cœurs s'affolent ».

Je les dis aphrodisiaques, je les nomme « Démon d'amour » et « Cœur pâmé », je parle de vente en gros. Et en même temps, j'excite la convoitise par le procédé classique de la prime. Seulement, moi, je n'y vais pas de main morte. A tout acheteur, à toute commande, je promets secrètement le « moyen » de se procurer gratuitement une voiture de luxe et un diamant de grande valeur. Naturellement, les commandes affluent, avec de l'argent d'avance. Je fabrique juste assez de mes parfums pour distribuer d'élégants échantillons et pour servir quelques grincheux. Tout semble aller bien et à ce moment je crois vraiment toucher à la fortune. Tout le monde à Hyères connaît Henri de Vaudrey et sa maîtresse la belle Gisèle de Gisors. Sous le nom de Mme Lemercier, ma femme vit sans éclat dans sa villa.

J'ai péché d'orgueil. D'un seul coup mon bel édifice s'écroule.

(Suite et fin pages 12 et 13).

Vous pourriez à tout hasard soumettre également un ou deux très jolis Bracelets Joaillerie tout en beaux Brillants blancs bleus si possible et surtout sans défaut. De cette façon, la Marquise qui ignore tout encore de ce petit Complot et qui ne l'apprendra qu'au moment où les Joyaux Lui seront présentés pourra choisir suivant Ses préférences et en toute connaissance de cause.

Pour le Collier comme pour la Rivière, je désire ne pas dépasser 700 à 800.000 Francs pour une pièce. Quant au Bracelet éventuellement, je désire limiter à 300 ou 350.000 Francs. Paiement comptant naturellement.

Je vous signale qu'il est très facile de se rendre en voiture ou en Auto de n'importe quel endroit de la Ville de Dinard au CASTEL DU PRIEURE qui eut l'insigne Honneur d'être habité en 1911 par Son Altesse Royale Monseigneur Le Duc d'ORLEANS et Le Prince VICTOR.

J'attends votre réponse de toute urgence et vous présente Monsieur mes distinguées salutations.

Mt Elie De Champaubert

Marquis ELIE De CHAMPAUBERT

envoyé le "marquis" de Champaubert aux joailliers parisiens.

NOS MAÎTRES EN PANTOUFLES

IV. - V. de Moro-Giafferi

Il n'est pas très grand, comme Bonaparte.

Il a un peu de ventre, comme Napoléon.

Mais il redresse la tête et remonte son ventre d'un geste familier.

Il porte un monocle orgueilleux et une cravate plastron pleine de dignité.

Il a, à la main, une canne de compère de revue et il est poudré comme un jeune premier.

Et, de ses deux mains dont il est fier, il esquisse des gestes de prélat.

Il a des élans de tribun, des susceptibilités de ténor, une flamme d'artiste et une gaîté d'étudiant.

C'est un grand avocat.

En guise d'avertissement

Il est arrivé sur le quai de la gare de Lyon, d'un pas léger. Il a déjà dans ses yeux tout le soleil du Midi et son veston reflète les couleurs claires de la Canebière.

Derrière lui, un porteur ploie sous le poids d'une énorme valise.

— Mon dossier, dit Moro-Giafferi avec modestie, je vais l'étudier cette nuit.

Il part pour Toulon où il plaide une grosse affaire. Le dîner terminé au wagon-restaurant, il rejoint sa valise.

Quelques minutes après, il tire la porte de mon compartiment.

— Vous n'auriez pas un bouquin quelconque, je ne peux pas arriver à m'endormir.

Je lui passe *Anatole France en pantoufles*.

Nuit.

Le lendemain matin, je retrouve Moro joyeux et exubérant, sur le quai de la gare Saint-Charles. Le matin clair fait éclore sur ses lèvres les mots en bouquet coloré.

Un groupe d'amis est venu lui dire bonjour au passage. Il embrasse les amis.

Il reconnaît un général qu'il a vu jadis. Il embrasse le général. Il embrasse pardessus le marché un homme d'équipe qui se trouve à portée de ses bras.

Il se tourne vers moi :

— J'ai lu le bouquin. C'est amusant, bien sûr. Mais je n'aime pas ces gens qui racontent des petites histoires sur les gens qu'ils ont approchés.

Il met son monocle et fronce les sourcils.

— Brousson a du talent. Mais je lui tirerais volontiers les oreilles.

Me voilà prévenu.

Un déjeuner express

Il doit plaider à une heure devant le Tribunal de Melun.

Il a commandé le déjeuner pour onze heures et la voiture pour midi.

Il se met à table à midi et demi.

Il est déchaîné. Il a avalé les hors-d'œuvre à une vitesse record. Mais il s'arrête net devant le gigot.

— Il est trop cuit, s'indigne-t-il, c'est toujours la même chose.

On lui rappelle que le gigot attend depuis près d'une heure. Cela lui fait souvenir tout à coup qu'on l'attend aussi à Corbeil.

— Demandez-moi le Parquet de Corbeil au téléphone.

Il soupire :

— Quelle vie !

Et il se jette avec une rage d'assassin sur le gigot. Il distribue autour de la table les tranches comme des injures.

— Me X... vous demande à l'appareil.

Il reste, un instant, une tranche saignante en équilibre sur son couteau à découper.

— Mais je n'ai pas le temps, s'indigne-t-il.

Il va tout de même au téléphone. Une phrase en appelle une autre. Voici une anecdote. Et maintenant ce sont des vers qu'il dit à l'appareil, de jolis vers grivois du XVIIIe.

Il se retourne vers la table.

— Vous ne connaissiez pas ceux-là.

Il les récite à nouveau pour les convives.

— Et ceux-là?

Il distille les vers avec un art charmant. Il a oublié le gigot.

— Voilà Corbeil, monsieur.

— Quoi, Corbeil?

Il a oublié aussi Corbeil. Le retour à la réalité lui coupe sa gaîté. C'est d'une voix de condamné qu'il parle :

— Le Parquet de Corbeil? Donnez-moi le procureur... Ah ! c'est vous, mon cher ami. Excusez-moi. Un retard imprévu... Un léger accident.

Il invente alors toute une histoire de panne qui l'a laissé en détresse sur la route. Mais le mal est réparé. Il va bientôt pouvoir arriver.

Cependant sur la table, on a posé un plat odorant.

— Et avec tout cela, mon cher procureur, songez que je n'ai même pas eu le temps de déjeuner. A tout à l'heure.

Il rejoint sa chaise d'un air guilleret.

— Cela me rappelle...

Me de Moro-Giafferi dans les allées de la prison de Fresnes.

Le déjeuner est fini. Il a mis son chapeau et enfilé son pardessus.

— Je n'oublie rien? Ah, le dossier.

Le domestique entre. Il y a là, dans le vestibule, un monsieur qui voudrait parler à l'avocat. Il n'a que deux mots à lui dire, mais urgents.

— Comment voulez-vous que je lui parle, crie Moro au domestique consterné, puisque je suis en panne sur la route de Corbeil.

Quarante minutes après, il est devant le Tribunal. Il parle.

Il est éblouissant.

Randonnée en auto

Il plaide devant un tribunal de province pour Maud Loty qui a eu des mots avec les gendarmes sur la route de Deauville.

Insultes à la force publique. L'affaire est grave.

La charmante artiste est venue chercher Moro le matin. Une véritable expédition. La comédienne, pour comparaître devant ses juges, s'est fait accompagner d'une amie, d'une femme de chambre et d'une cuisinière.

Car quoi qu'on en puisse croire, Maud Loty ne sort pas comme ça, sans ses bonnes.

Deux autos emmènent la caravane.

Moro est avec l'actrice dans la première. St-Germain dépassé, le chauffeur met tous les gaz. C'est un homme qui aime la vitesse. Des deux côtés de la route, les arbres défilent avec une vitesse vertigineuse.

— Mon ami, dit Moro un peu inquiet, soyez prudent.

—Ne craignez rien, maître, j'ai l'habitude de conduire. Pensez donc, je me suis déjà retourné deux fois et j'ai brûlé *trois*.

Moro est ravi de la réponse. Il appuie sa tête au fond de la voiture et il s'endort comme un enfant.

Maud Loty, silencieuse, respecte ce sommeil. Elle contemple cette tête aux traits bien dessinés et à laquelle les cheveux font une couronne légère. Puis tout à coup, d'un ton pénétré, elle murmure :

— Ça ne fait rien. Il doit y en avoir des choses dans une tête comme ça.

A Lisieux on plaide. Moro est spirituel et persuasif. Maud Loty a le minimum : quelques francs d'amende.

Le Tribunal a déjà appelé une autre affaire. Cependant la comédienne hésite à quitter le banc des prévenus. Elle se penche vers l'avocat et ingénument, (elle n'est ingénue qu'à la ville) elle demande :

— Faut-il que j'aille serrer la main du président pour le remercier.

— Jamais, malheureuse, répond Moro, mais vous pouvez toujours m'embrasser.

Et c'est sous les yeux d'un gendarme débonnaire, un très joli effet de fin d'audience.

Déplacements ministériels

— Adieu Jules !

C'est le cri par lequel André Salmon et Géo London, vieux complices de la presse judiciaire, saluent leur ami Moro-Giafferi.

Mais Jules cette fois est presque ministre.

Il est sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique dans le gouvernement Herriot — c'est un officiel. — Adieu Jules !

Il a une cravate plastron sévère et le monocle balancé au bout de son fil fait des moulinets terribles.

Sur la place de la gare, il a répondu d'un geste large au salut des clairons, sous sa jaquette et son chapeau haut de forme, il est heureux comme un gosse et s'amuse comme un petit fou. Il ressemble à ces enfants qui, dès qu'ils ont mis leurs habits du dimanche, ont le diable au corps.

Il n'est pas arrivé depuis deux heures qu'il parle d'envoyer ses témoins au chef d'un groupement politique local et il réclame, à grands cris, la destitution du général commandant le corps d'armée.

Au programme de la journée, il y a la visite d'un cuirassé ancré dans le port. La scène se passe en 1924, à quelques semaines de la démission du président Millerand.

Dans le salon, où le commandant reçoit les visiteurs officiels, c'est encore le portrait de celui-ci qui est encadré en bonne place.

Moro-Giafferi tique cependant que J.-L. Dumesnil, alors ministre de la Marine, échange quelques phrases avec le commandant du bord.

Il profite d'une seconde de silence.

— Commandant, dit Moro, vous ne lisez sans doute pas les journaux.

Le monocle fait un moulinet particulièrement agressif.

— Hé bien, j'ai l'honneur de vous apprendre que depuis le début du mois M. Alexandre Millerand a été remplacé à la présidence de la République par M. Gaston Doumergue.

Le commandant, interloqué par l'algarade, ne sait que répondre. M. J.-L. Dumesnil s'arrache nerveusement les poils de sa barbe, ce qui chez cet homme très soucieux de ses avantages physiques, est un signe de profonde nervosité.

Quant à Moro-Giafferi, il est épanoui.

Le soir, il assiste à un banquet que préside M. Paul Painlevé. Celui-ci fait à l'heure dite une entrée protocolaire. Son habit est impeccable et son col éblouissant. Mais il a oublié de mettre sa cravate.

Moro-Giafferi s'est aperçu de cet oubli. En vain multiplie-t-il les gestes. Il passe la main autour de son cou en toussotant pour attirer l'attention du président.

Enfin celui-ci se tourne vers lui.

— Eh bien, Moro, lui dit-il d'un ton compatissant, vous vous êtes enrhumé.

Moro-Giafferi est ravi.

— Oui, mon cher président, répond-il, ça arrive chaque fois qu'on oublie de mettre quelque chose autour de son cou.

Ah Marseille !

C'est à Marseille qu'il s'épanouit tout à son aise.

Il s'assoit à la terrasse d'un glacier. Ils sont quatre ou cinq à sa table. Il raconte.

Au bout d'une heure, c'est la terrasse tout entière qui écoute.

— Ah Marseille! s'exclame Moro. Quelle ville ! Je l'aime comme une femme.

Une bouffée vient du vieux port.

— Et puis, elle a son parfum.

Le soir, il a regagné son hôtel de bonne heure.

— J'ai à travailler, a-t-il dit.

Au milieu de la nuit, dans les rues désertes, une voix jaillit d'un taxi : c'est Moro.

— Ah, mon cher, dit-il, ces chambres d'hôtel sont impossibles. Je cherche un ami à qui parler.

Dans un bar somnolent, il trouve un de ses compatriotes. On parle du pays, d'un partisan qui a passé au clan adverse.

— Celui-là, tranche Moro, il faudra le prendre à la gorge, lui et les siens.

Plus tard, il parle du confrère qui l'assiste dans l'affaire qui l'amène. Au souvenir d'un incident, il s'échauffe.

— Non, dit-il, dans ces conditions, je ne plaiderai pas. Qu'il se débrouille.

Le lendemain, aux assises d'Aix, ses accents humains bouleversent toute une salle.

Pierre BENARD.

.....

Jeudi prochain :

V. - HENRI TORRÈS

GRATUITEMENT
20 SUCCÈS du catalogue
BROADCAST
Les plus beaux des disques en voque
DONNÉS
à tout acheteur de notre
PHONO

LUXUEUX PORTATIF 28×32×13
riche gaînerie, moteur robuste
diaphragme sonore, garnitures nickelées
payables en 12 Versements de 25 FRS
ou au comptant
au prix exceptionnel de 250 francs
Cette Souscription
donnant droit aux disques gratuits
est réservée aux 250 premiers lecteurs du
DÉTECTIVE
qui enverront cette annonce avec
une enveloppe portant leur adresse à la
SOCIÉTÉ DICO
119, Rue Championnet. PARIS-18e
pour recevoir catalogue des disques
BROADCAST
afin de fixer leur choix avant de passer commande.
(Correspondants demandés partout)
29

Le nouveau livre de
ALAIN GERBAULT
Sur la route du retour
JOURNAL DE BORD
DE TAHITI AU HAVRE
1 vol. illustré
est paru chez
GRASSET
15 fr.

A TRAVERS LE MONDE

Une prison ou l'on s'amusait

Varsovie, octobre 1929.

Depuis quelque temps, on applique dans les établissements pénitentiaires polonais un nouveau réglement, d'après lequel les criminels occasionnels reçoivent, si leur conduite prouve le désir de s'amender, des congés allant jusqu'à six semaines.

Le directeur de la prison de Lubartow, trouvant injuste que cette faveur ne soit accordée qu'à une catégorie de pensionnaires, organisa, pour consoler les autres, des fêtes périodiques, auxquelles furent conviées les amies des détenus et, en général, les dames et les messieurs « du milieu ».

D'accord avec les prisonniers, il nomma le célèbre cambrioleur Demetrie Wiesolski « grand maître des cérémonies », et l'autorisa à se rendre en ville chaque fois que ses nouvelles fonctions l'y appelleraient.

Plusieurs soirées dansantes eurent ainsi lieu avec un grand succès ; le vin y coula à flots et les couples s'en donnèrent à cœur joie.

L'organisation de ces fêtes ne coûtait d'ailleurs rien à l'Etat : Demetrie Wiesolski se chargeait de tous les frais, et le directeur de la prison y trouvait même son petit bénéfice.

Quant à Wiesolski, il recueillit, lors de ses premières « permissions », les fonds nécessaires en faisant quelques visites nocturnes, et il prit ainsi notamment à la caisse d'une fabrique de locomotives, plus de cent mille francs.

Encouragé par le succès de ses petites « sauteries », il décida d'organiser une fête de nuit monstre où quarante dames devaient venir danser toutes nues. Mais une catastrophe imprévue mit fin à ces réjouissances. La cour de la prison était illuminée avec des lampions multicolores et les invités commençaient déjà à arriver. Des tables étaient dressées et le jazz-band de la prison se préparait à attaquer un fox-trot endiablé. Pour commencer la fête, on n'attendait plus que Wiesolski, qui était parti la veille en ville, lorsque quelqu'un sonna à la porte et la police fit irruption dans la prison.

Wiesolski avait été arrêté au moment où il essayait de cambrioler une banque pour compléter la caisse du comité des fêtes. Quand il fut identifié, les soupçons qui pesaient déjà sur la prison de Lubartow prirent corps et une descente de police fut immédiatement décidée, avec l'autorisation du ministre de la Justice.

Le directeur de la prison est sous les verrous, ainsi que tous les gardiens.

Accusé d'avoir volé à ses maîtres une collection de livres d'une valeur de 450.000 dollars, Mrs Maria Leslie exprime aux juges sa surprise : " Pourquoi tant de bruit autour de cette affaire ? dit-elle, mes parents sont tous millionnaires. Ils vont arranger cela..."

Le petit négrillon Willie Oliver a été arrêté pour avoir volé 13 dollars chez un distributeur d'essence. Il ne put être capturé qu'après une poursuite mouvementée en auto.

⁝⁝ ⁝⁝ ⁝⁝

Les jeux du hasard et de la prohibition

New-Jersey (Etats-Unis), *octobre* 1929.

Mr. Guibetty, procureur de Hackensack, reçut récemment la visite de Mrs. Sophie von Schilling, pianiste réputée.

L'artiste venait lui demander le concours de la police pour rentrer en possession d'une cave de choix...

Et comme le procureur demeurait interloqué devant une pareille proposition, l'artiste, inconsciente des foudres de la prohibition, se mit à expliquer :

— C'est mon frère qui m'a laissé par testament cette cave qui contient les meilleurs vins d'avant-guerre.

« Mais ma sœur a subtilisé les précieuses bouteilles et les garde sous clé dans sa maison de Boston ; ne pourriez-vous pas, Monsieur le Procureur, m'aider à les reprendre ? Cela m'éviterait un tas d'ennuis... »

Désarmé par tant de candeur, le Procureur se contenta de soupirer : « Ah, Madame, nous aurons bien plus d'ennuis que vous, si nous nous mêlons de cette affaire ! »

Sauvé... pour mourir

New-York, *octobre* 1929.

C'est le cas tragique d'un condamné à mort de Sing-Sing, qui vient de subir une grave opération de l'appendicite à la veille de son exécution.

Frank Plasa avait été condamné à la chaise électrique pour avoir assassiné un jeune couple qu'il avait attiré par ruse dans un cottage isolé.

Atteint d'une violente crise d'appendicite, il a été opéré par trois éminents spécialistes, les Drs Scout, Bloom et Mc Cracken, qui n'ont pas quitté son chevet.

Grâce aux soins énergiques qui lui ont été prodigués, Plasa a cette fois-ci échappé à la mort.

Mais ce n'est que pour l'affronter d'ici quelques semaines dans la chambre d'exécution.

Néanmoins, son état demeure encore critique, et tandis que les avocats font des démarches pressantes pour obtenir sa grâce, les médecins continuent à lutter à son chevet.

⁝⁝ ⁝⁝ ⁝⁝

Un dénouement inattendu

Londres, *octobre* 1929.

Au cours d'un procès qui se déroulait aux Assises de Reading, une femme qui s'était présentée à la barre des témoins, était quelques jours plus tard atteinte de la petite vérole.

Aussitôt que cette nouvelle fut connue, le procès fut interrompu, tandis que le procureur, les avocats, le Président, soixante membres du jury, les policemen qui assistaient à l'audience, et l'inculpé lui-même étaient mis en quarantaine.

Et l'inculpé de se réjouir, de voir ses juges séquestrés à leur tour...

⁝⁝ ⁝⁝ ⁝⁝

Enfants terribles

Londres, *octobre* 1929.

Une femme-missionnaire qui prodigue son dévouement dans les quartiers pauvres de Londres, rencontra sur le seuil du poste de police de Lambeth, une fillette en haillons, âgée de six ans, qui traînait par le bras sa petite sœur de cinq ans : « Je m'en vais déposer une plainte contre elle pour coups et injures ! » cria l'enfant, en désignant sa sœur.

Et comme la missionnaire se rapprochait très émue et demandait des éclaircissements, la petite expliqua :

— Ce n'est pas vrai, mais nous jouons à papa maman !... »

L'atroce vengeance

Bucarest, octobre 1929.

Un crime horrible a été commis dernièrement par un mystérieux personnage que la police recherche vainement.

Dans une belle villa des environs de Bucarest habite, avec sa famille, le conseiller d'Etat Matrisku.

En février dernier, M. Matrisku passa avec sa femme quelques jours dans la capitale, où ils étaient descendus à Elite-Hôtel.

Au même hôtel habitait un Arménien, qui s'éprit très vite de la belle Mme Matrisku, et se mit à lui faire une cour assidue. Voulant mettre un terme à ses assiduités, Mme Matrisku prit soin d'éviter l'Arménien, mais un jour, celui-ci l'ayant surprise dans un couloir de l'hôtel, essaya de l'embrasser.

Le mari, attiré par les cris de sa femme, accourut et frappa au visage l'insolent, qui fut immédiatement saisi par le personnel de l'hôtel et mis à la porte.

Les époux Matrisku avaient déjà oublié cet incident quand, tout dernièrement, une véritable catastrophe vint s'écrouler sur leur tête.

La petite fille des Matrisku, âgée de trois ans, disparut du jardin où la bonne l'avait laissée un instant.

Quelques jours après, Mme Matrisku reçut de Bucarest un grand colis. Quand il fut ouvert, on y trouva le cadavre de l'enfant et la lettre suivante:

« Chère madame, vous vous rappelez certainement la rencontre que j'ai eue avec votre mari à cause de vous au mois de février. La vengeance est douce. Ce que la mère m'avait refusé, je l'ai eu de la fille. Maintenant le serment que j'avais fait de venger l'insulte de votre mari est exécuté.

Signé : Ramaida. »

L'autopsie a démontré que l'ignoble individu avait souillé la pauvre petite fille.

On n'a encore pu retrouver les traces de Ramaida.

C'est sous ce déguisement qu'une jeune Américaine de 19 ans, Anita de Walle, vécut pendant deux ans. Tour à tour croupier de cercle, plongeur, barman, elle vient d'être arrêtée pour vagabondage à El Paso.

⁝⁝ ⁝⁝ ⁝⁝

Sportsman-cambrioleur

Long-Branch, (Etats-Unis), octobre 1929.

Jadis, les malfaiteurs prenaient volontiers à la manière de Raffles, l'aspect de gentlemen.

Aujourd'hui, ils ont changé de manière et adoptent le genre sport, ainsi que le prouve le curieux incident qui vient de se dérouler dans une villa de New-Jersey.

Tandis que Mr. et Mrs Figgs, propriétaires de la villa, étaient en train de déjeuner, un de ces cambrioleurs nouvelle manière, s'introduisait dans la maison et dérobait des bijoux d'une valeur de 25.000 dollars.

Or, précisément, au moment où le ménage se trouvait à table, des voisins déclarèrent avoir aperçu, un jeune homme inconnu en flanelle blanche, en train de jouer d'un air nonchalant avec une balle de tennis au milieu de la pelouse de la villa.

Si grandes étaient sa distinction et sa désinvolture, que les voisins le prirent pour un invité, et n'éprouvèrent aucune surprise en le voyant pénétrer dans la maison ; il n'attendit pas ses hôtes pour faire le tour du propriétaire, et visita les unes après les autres toutes les chambres de la villa.

Quant à la balle de tennis — elle fut retrouvée dans la cave. On suppose que le jeune homme l'y jeta exprès, afin d'expliquer sa présence par le désir de retrouver une balle égarée au cours d'une partie de tennis sur un court avoisinant.

Fait curieux — la balle ne porte aucune empreinte digitale.

On vient d'expérimenter à Londres un curieux appareil destiné à découvrir les perles fausses et les perles précieuses imitées. Grâce aux rayons d'une lampe placée dans cet appareil, toute perle véritable devient fluorescente, tandis qu'une perle fausse reste sombre et invisible.

LE CHÂTEAU

L'asile du célèbre docteur

Les uns sont tapissiers ou tailleurs...

(De notre correspondant particulier de Londres.)

CELA se passait dans le village de Buxton. Mary Butler avait perdu la raison...

Elle était folle, et cependant on allait la supplicier... Ce n'était pas seulement en effet, une démente, mais aussi une criminelle. Elle venait de tuer son enfant...

Il n'y a pas très longtemps de cela... Ce n'est après tout qu'une histoire de l'autre siècle. A cette époque les fous étaient encore brûlés sur les places publiques anglaises. On les croyait possédés par le Diable et pour chasser leur « démon » aucune méthode ne paraissait meilleure que celle qui consiste à brûler le corps pour détruire l'esprit mauvais.

Mary Butler était une dégénérée aux membres grêles. Quelque temps avant son crime, on avait déjà remarqué son regard fixe, l'incohérence de ses propos et son agitation désordonnée. Elle avait été tirée de sa maison et sous les huées on la conduisait dans la ville où sont les juges. Aux cris, elle répondait par d'autres cris. Ils n'avaient de signification que pour elle-même. Sa démarche était machinale. Les stigmates de la peur durcissaient son visage hébété. Des enfants lui jetaient des pierres, des hommes la frappaient de leurs poings rudes, des femmes lui crachaient au visage et mettaient ses vêtements en lambeaux...

Elle parcourut d'abord douze milles, douze longues stations d'un Chemin de l'expiation où ce qui lui restait de raison sombra sous les insultes et sous les coups. Au douzième mille, un cri monta de la foule.

— Il faut la brûler vive !...

Paysans et paysannes approuvèrent d'une voix unanime... On peut en croire le docteur Right, qui en reçut le témoignage. Des piquets furent fichés en terre. Mary Butler y fut attachée. Ses bourreaux improvisés accumulèrent autour d'elle des fagots de bois mort, jusqu'à ce que le bûcher eût atteint la hauteur de sa poitrine. Des femmes y mirent le feu...

Et bientôt, dans un nuage de fumée, s'élevèrent des langues de feu... Etouffée, mordue dans sa chair, Mary Butler connut le martyre des hérétiques et des possédés. Elle agonisa pendant de longues heures. Le croira-t-on ? La foule riait de ses contorsions et dansait autour de son bûcher...

Sans doute les fous sont-ils traités plus humainement aujourd'hui en Angleterre. Du moins a-t-on essayé de les soustraire à la cruauté de la lapidation et des autodafés sommaires. Il n'y a cependant pas très longtemps qu'on a eu la préoccupation de les grouper dans des Instituts spéciaux, pour les protéger contre la vindicte populaire et contre leur propre fureur.

Cette protection, les soins qu'on leur donne sont encore si incomplets que l'opinion anglaise s'émeut actuellement des révélations qui viennent de lui être faites sur le martyre des morts-vivants...

Ils ne sont plus détruits comme des bêtes dangereuses, indignes de pitié, mais il apparaît qu'en de nombreux endroits leur situation est infiniment plus lamentable que celle des prisonniers ou des forçats...

Les fous... les pauvres fous...

Il n'existe pas de muraille — fût-ce la muraille d'un asile — qui ne puisse être franchie par les journalistes. Depuis plusieurs années plusieurs d'entre eux ont pénétré secrètement dans les maisons défendues. Ce qu'ils y ont vu les a épouvantés...

Dans certains cas les méthodes de traitement sont si rudimentaires qu'en fait elles se réduisent à des coups, grâce auxquels on essaie de calmer les malheureux fous quand ils sont agités...

Les gardiens oubliant que la folie consiste surtout dans un arrêt des fonctions du cerveau et que ses manifestations sont spontanées et non pas volontaires, ont usé de terreur pour la réduire, comme si des êtres qui n'ont plus la compréhension des choses humaines pouvaient être dominés par la brutalité...

Les cabanons des asiles d'Angleterre ne révéleront point les longues plaintes que leurs murailles ont répercutées. On raconte que des aliénés sont restés pendant trois mois dans des cachots noirs, ou emprisonnés dans la camisole de force et battus ; ils ne composèrent point et moururent sans être domptés.

Le cas le plus typique qui ait été cité est celui d'un marin de Liverpool, Jack Henderson, devenu fou pour avoir trop absorbé d'alcool, qui ayant frappé un gardien au cours d'une crise de démence, fut condamné à recevoir vingt coups du fameux chat à neuf queues employé contre les malfaiteurs, le *cat of nine tails*.

Jack Henderson subit son châtiment sans murmurer et lorsqu'on le transporta à l'infirmerie, ayant sur tout le corps les marques des souples lanières, il déclara qu'il ne pardonnait point au gardien, qui, affirmait-il, avait suscité sa révolte. Il tint parole une semaine plus tard et, châtié sévèrement de nouveau, il mourut quelques mois après.

Le scandale fut d'ailleurs si vif, il y a quelques années que des médecins, constitués en commission pour examiner la réforme du régime des aliénés, furent mis dans l'obligation de reconnaître que les mauvais traitements infligés aux fous étaient aussi odieux qu'inutiles. Ils introduisirent dans les asiles des méthodes de surveillance rigoureuses, — hélas, insuffisamment — afin de rendre impossible le renouvellement des excès constatés.

Il faut reconnaître que depuis cette époque le chat à neuf queues a, à peu près, disparu des asiles. Mais aux brutalités corporelles, d'autres moyens de coercition, peut-être moins cruels, mais aussi dangereux, ont été substitués.

Les fous, les pauvres fous sont graciés de la morsure des verges lorsque leur démon les pousse à hurler, à menacer, à essayer de se donner la mort ou de la donner aux autres. On a trouvé mieux. *L'opium, l'héroïne, la cocaïne les réduisent au calme, en même temps qu'ils les tuent d'une façon aussi certaine que terrible...*

Le docteur Dixon et

A tout prendre, le supplice du feu, pour cruel qu'il fût était peut-être plus humain...

Cent vingt mille emmurés... Combien de fous ?

Ce martyre ne s'applique-t-il qu'à des êtres qui, ayant perdu la raison, y sont peut-être insensibles ? Telle est la grave, la douloureuse question que l'on peut se poser quand on connaît les travaux de la commission gouvernementale qui, à la suite de l'épanouissement de plusieurs scandales fut chargée l'*an passé*, de faire une nouvelle enquête sur la situation de ceux que leur mal condamne à être isolés du monde...

Les juristes, les savants, les médecins désignés par le roi ont constaté que les internements arbitraires, sont toujours possibles étant donné la facilité avec laquelle un citoyen anglais est susceptible d'être taxé de folie et enfermé dans un asile...

— Cette facilité est si grande, affirmait un honorable député des Communes que le plus sûr moyen de se débarrasser d'un ennemi, sur toute l'étendue du Royaume-Uni est non pas de lui ôter la vie, mais de le faire entrer dans un manicome ».

La déclaration d'un seul médecin suffit en effet en Angleterre, pour que soit pris contre un citoyen un « Urgency order » grâce auquel on le conduit directement dans un asile, comme autrefois, grâce à la lettre de cachet, on faisait emprisonner secrètement à la Bastille, les êtres dont les puissants du jour avaient intérêt à se débarrasser...

Notons que cet acte d'arbitraire n'a été dans la pensée du législateur qu'un moyen de préservation sociale. En théorie l'« Urgency order » est destiné uniquement aux malades, qui sont dangereux pour eux-mêmes ou pour leurs semblables et qu'il importe d'isoler rapidement dans leur intérêt et dans celui de leurs proches ou de ceux qui les entourent... Cette lettre de cachet ne doit point avoir la signification d'une séquestration illégale, et le législateur recommande à ceux qui l'utilisent, de faire examiner, après internement leurs malades par un comité de médecins indépendants, chargé de statuer en dernier ressort.

Cela, c'est hélas, le principe !... En fait

Chacun se remet à sa place...

AU DES FOUS

bre docteur Dixon, à Leicester.

eur Dixon et sa femme.

un « urgency order » a la valeur d'une condamnation définitive. Celui contre lequel il est pris, est ligoté dans la camisole et conduit dans le tombeau, d'où, sauf dans des cas très rares, il ne sortira jamais. Il faut beaucoup d'argent ou de très grandes protections affirment les rescapés des asiles anglais, pour racheter sa liberté quand, sur la foi de médecins peu scrupuleux, on a été la victime d'un internement arbitraire, de même qu'une grande force de volonté est nécessaire pour ne pas être contaminé par le bouillon de culture que constitue la présence des aliénés et les manifestations de la démence. Combien d'anémiés, de malades sur qui pesait un diagnostic aussi faux qu'incertain ne sont-ils pas devenus fous à la suite de l'horreur qu'ils avaient éprouvée en se voyant transportés dans l'enfer des hors-du-monde...

— Sur les cent vingt mille fous qui sont actuellement internés en Angleterre, nous disait un des maîtres de la science psychiâtrique un très grand nombre ont été enfermés à la suite d'un « urgency order ». Combien d'entre eux n'étaient que des malades, nullement incurables et qu'il eût été possible de rendre à la société s'ils avaient été considérés et traités comme des malades ?...

Nous pouvons ajouter : « Combien d'êtres déprimés, qui n'étaient nullement atteints d'aliénation mentale, n'ont-ils pas été emmurés et injustement condamnés à la folie, pour satisfaire à la rancune ou à la rapacité d'ennemis ou de parents proches, qui n'avaient d'autre but que de se débarrasser d'eux ou de capter leurs biens ? ».

Aussi un très violent mouvement d'opinion se dessine en Angleterre, contre la législation arriérée qui condamne tous les malades du cerveau à être incarcérés dans les asiles, comme des criminels. On commence à comprendre que l'internement d'un aliéné ne se justifie que lorsque le malade constitue un danger pour la société ou pour lui-même...

On conçoit mal, dans tous les milieux sains de notre pays, que tous les êtres privés momentanément de leur raison soient passibles, sans distinction, d'une privation de liberté à peu près définitive, qu'ils puissent perdre tous leurs droits civils, sans aucun recours, qu'ils soient à la merci de ceux qui les gardent ; qu'ils soient soumis à une existence aussi déprimante pour leur esprit que pour leur corps...

On prétend avoir supprimé les punitions corporelles dont ils étaient, autrefois, victimes. La réalité est tout autre.

La prévention barbare qui dressait au Moyen Age la société contre les fous persiste. Des gardiens ignorants, voire déséquilibrés par le milieu où ils vivent s'adonnent au plaisir sadique de châtier des gens qui ne sont pas responsables de leurs actes. Outre l'abus des stupéfiants auxquels ils condamnent ceux qu'ils ont pour mission de calmer sans cruauté inutile, ils emploient d'autres procédés d'apaisement qu'un écrivain, digne de ce nom, se refuse à décrire. A quelles misères morales et physiques ne fait-on pas descendre dans certains asiles les fous, les pauvres fous !

Un criminel peut se plaindre au directeur de sa prison, lorsque ceux dont la mission se borne à lui faire respecter un règlement abusent de sa faiblesse. *Un fou ne le peut pas.* S'il proteste, sa réclamation n'est même pas entendue. Quelle créance, peut-on apporter à un être qui n'a plus la pleine possession de son esprit. N'es-tu pas satisfait, fou ? Prends garde à la camisole de force, au troupeau de clefs du surveillant ou au cabanon !...

Le législateur a d'ailleurs pour sa part, la responsabilité de leur condition misérable. Un éminent aliéniste, publiait l'autre jour dans le *Times* un article très remarqué d'où il ressortait que le budget d'un aliéné ne s'élevant qu'à cinq pences (trois francs) par jour, il était à peu près impossible d'assurer aux aliénés une nourriture et un entretien convenables.

— Trois francs par jour, écrivait-il, ce n'est même pas le prix de la nourriture d'un enfant ! Et par contre un gardien coûte à l'administration quatre fois plus qu'un fou !...

Un autre savant le docteur Maudley constatant que les gardiens ne manquent de rien tandis que les fous meurent de faim, a manifesté son indignation sans réserve.

— Le fou, si insuffisamment entretenu qu'il soit, rapporte encore à ceux qui vivent sur lui. En Angleterre il y a des fous *créés en vue de la prospérité des asiles.*

Cela signifie que les asiles ne lâchent pas facilement leur proie. On cite le cas d'un homme qui, reconnu sain d'esprit, après un long traitement ne parvint pas à obtenir son *exeat* parce que, occupé à de menus travaux dans la maison de l'horreur, il y était devenu indispensable et que s'il l'eût quittée il eût été nécessaire d'engager, à l'extérieur, contre salaire, un employé à sa place...

La république des fous.

Il existe pourtant un asile en Angleterre où les fous sont traités selon une méthode si humaine que quelques-uns d'entre eux se refusent à le quitter lorsqu'ils sont guéris de leur démence.

C'est à Leicester, capitale du célèbre comté, dans la maison du célèbre docteur Francis Dixon.

Là les fous sont traités comme des malades qui doivent inspirer autant de pitié que d'intérêt... Francis Dixon a pensé avec raison que le travail peut constituer un excellent dérivatif à ceux que partout ailleurs, on condamne à l'ennui, à la dépravation ou à la misère morale. Il a donc installé dans son château, divers ateliers où sans y être forcés ses pensionnaires peuvent se livrer à des occupations de leur choix. Sans doute n'a-t-il pas cherché à les appliquer à des travaux qui nécessitent un difficile apprentissage. Il les a constitués en société. Il a créé une république des fous en miniature...

Chez le docteur Dixon, tous les membres de la république se partagent l'entretien du territoire où ils vivent en commun. Les uns sont jardiniers, bottiers, cordonniers, cuisiniers, tailleurs, magasiniers, les autres sont comptables, professeurs, comme ils l'étaient *autrefois* dans le monde des êtres soi-disant raisonnables. Chacun se remet à sa place, dans la limite de ses possibilités diminuées. Les femmes reprisent le linge des hommes et le lavent ; ce sont les ménagères de ceux qui fabriquent les objets nécessaires à leur entretien. Un vieux pasteur neurasthénique mais accueillant est le bibliothécaire de ce phalanstère unique en Angleterre. L'établissement est pourvu d'un théâtre où les fous donnent des concerts et improvisent des spectacles. Ils ont bien du talent parfois les musiciens déments et s'ils pouvaient se produire, ils étonneraient plus d'un amateur de jazz-band. Et les comédiens, les auteurs déments font tenir à leurs personnages bien des propos que les êtres en liberté pourraient, s'ils les entendaient, méditer avec fruit...

A tous ceux qui la peuvent supporter le docteur Dixon permet une liberté de mouvements relative. En vérité, et bien qu'elle soit pourvue de cabanons — rembourrés — la république des fous de Leicester est un petit paradis...

L'opinion anglaise ne sera satisfaite que lorsque, à l'exemple de ce qui se fait à Leicester, les déments seront partout traités avec l'humanité qui seule peut rendre moins terrible, le mal dont ils sont atteints.

Ils ne devraient plus être traités comme des coupables. Il est nécessaire qu'ils soient soignés et que lorsqu'ils sont améliorés les portes de l'asile puissent s'ouvrir devant eux... Il est nécessaire que les malades calmes soient séparés des violents, des incurables qui aggravent leur état en les rendant témoins de leurs hallucinations... Les internements arbitraires devraient être rendus impossibles par le contrôle que des médecins indépendants seraient tenus d'exercer sur les maisons de fous. Enfin il tombe sous le sens que l'internement doit être limité à des cas nettement déterminés et que les médecins ont le devoir de réprimer sévèrement les agissements cruels de certains gardiens sans conscience...

La folie fait chaque année deux mille victimes en Angleterre. Elle cause de grands ravages dans tous les autres pays. Ne serait-elle pas plus efficacement combattue si un peu partout on cessait de considérer comme des criminels les fous, les pauvres fous !...

John BERBY.

...les autres menuisiers ou cuisiniers.

...dans la limite de ses possibilités diminuées. *(Photos I. Graphic Press)*

LES 13 ÉNIGMES

Grand concours hebdomadaire

V. - LE CORPS DISPARU

D'ABORD les faits en bref, tels qu'un coup de téléphone, un soir, vers onze heures, les apprit à G.-7. ce qui suffit pour nous décider à prendre le train une heure plus tard.

Le jour même, à 4 heures de l'après-midi, les habitants de Tracy, un tout petit village des bords de la Loire, aperçoivent le corps d'une jeune fille qui s'en va au fil de l'eau.

On le repêche à l'aide d'un bachot. Bien qu'il ne donne plus signe de vie, un vigneron s'en va à Pouilly avec sa voiture et ramène un médecin.

Celui-ci, pendant deux heures, pratique en vain la respiration artificielle.

La jeune fille, que personne ne connaît, ne revient pas à elle. Le maire est absent. Il n'y a pas de garde-champêtre, ni de gendarmerie. Le brigadier de Pouilly, qui est en tournée, ne pourra arriver que le lendemain.

Le garde-barrière possède un petit local inutilisé derrière sa maison. On y dépose le cadavre. A la tombée du jour, les gens se dispersent.

Vers dix heures du soir, le garde-barrière sort de chez lui pour aiguiller un train de marchandises. En passant devant le local où la morte est couchée, il s'aperçoit avec stupeur que la porte, qu'il a fermée lui-même, est entrebaillée.

Il s'effraie. Il va chercher sa femme. Tous deux s'avancent avec une lanterne, passent la tête par l'ouverture.

Le cadavre a disparu ! Il n'y a plus rien dans le réduit !

⁂

A six heures du matin, nous étions déjà sur place et, de la gare, nous pouvions apercevoir la bicoque autour de laquelle les paysans étaient en effervescence.

Tracy se dresse sur la rive droite de la Loire, à un endroit où le fleuve, très large, est parsemé de grandes îles de sable.

En face du village, on aperçoit le château de Sancerre, mais il faut faire un long détour pour atteindre le pont suspendu qui y conduit ainsi qu'à Saint-Satur, si bien que le village est assez isolé.

Les gens que nous voyions étaient presque tous des vignerons dont quelques-uns, alertés par le garde, avaient passé la nuit sur la route, à guetter l'arrivée des gendarmes.

Ces derniers étaient arrivés un peu avant nous. Ils se livraient à un interrogatoire général qui donnait les résultats les plus confus.

Un fait était certain : la jeune fille, après deux heures de respiration artificielle, ne donnait pas signe de vie, et le docteur avait signé sans hésiter le certificat de décès.

Seulement un ancien batelier venait de jeter le trouble dans les esprits en racontant une histoire dont il avait été le témoin : la fille d'un marinier tombant à l'eau pendant l'absence de son père, repêchée seulement une heure plus tard, soignée par deux médecins qui la déclarent morte ; le père revenant se jetant sur le corps de son enfant et, dix heures durant, se livrant à des mouvements rythmiques ; la jeune fille, enfin, revenant peu à peu à elle...

Décrire l'effet de ce discours serait impossible. Les gens, du coup, se mettaient à trembler, et le garde-barrière n'osait plus regarder du côté de la bicoque.

G.-7. n'avait pas cru devoir décliner sa qualité. Nous étions là comme de simples curieux, à tout écouter, à tout voir. Bien qu'on fût en août et que le temps fût sec depuis près de quinze jours, certains s'obstinaient à chercher des empreintes sur le sol de la route.

Le brigadier ne savait que faire. Il prenait note de tout ce que les gens voulaient bien lui dire et il avait des pages et des pages de carnet noircies d'une grosse écriture appliquée.

Vers dix heures du matin, coup de théâtre. Une voiture arrive des Loges, un autre village, de la même importance que Tracy, situé à quatre kilomètres en amont. Une grosse dame en effervescence en descend.

Elle crie. Elle pleure. Elle gémit. Un vieux paysan, muet, la suit.

— C'était ma fille, n'est-ce-pas ?

On décrit la noyée de la veille, ses vêtements. Les gens discutent, car ils ne sont pas d'accord sur la couleur des cheveux. Mais il n'y a pas de doute possible.

La noyée n'est autre qu'Angélique Bourriau, dont les parents viennent d'arriver des Loges.

Le père est tellement écrasé par l'événement qu'il ne parvient pas à prononcer une parole et qu'il regarde autour de lui avec hébétude. Mais la mère parle pour deux, d'une voix à la fois criarde et volubile.

— Un coup de ce Gaston, certainement...

On tend l'oreille. On apprend qu'Angélique, qui avait dix-neuf ans, s'était « toquée » d'un employé des contributions de Saint-Satur, qui n'avait pas un sou devant lui et qui n'avait même pas encore fait son service militaire.

Bien entendu, les Bourriau s'opposaient au mariage. Ils avaient un autre parti en vue, un gros vigneron de Pouilly qui, lui, avait trente ans et du foin dans les bottes.

Le mariage devait avoir lieu deux mois plus tard.

Nous arrivâmes les premiers à Saint-Satur, G.-7. et moi, laissant gendarmes, parents et curieux en permanence devant le réduit vide.

Il était onze heures quand nous entrâmes au bureau des contributions où Gaston lui-même, Gaston Verdurier, pour lui donner son nom exact, nous reçut au guichet.

C'était un grand jeune homme de vingt ans, avec des yeux fiévreux, des lèvres qui se mettaient à tressaillir à la moindre émotion.

— Veuillez sortir un instant avec nous...

— Mais...

Verdurier montrait l'horloge qui ne marquait pas encore midi.

— Vous préférez que je parle ici ? Il s'agit d'Angélique...

Il saisit brusquement sa casquette, nous suivit dehors.

— A quelle heure l'avez-vous quittée, hier après-midi ?

— Mais... Que voulez-vous dire ?... Je ne l'ai pas vue...

— Vous l'aimiez, n'est-ce pas ?

— Oui...

— Elle vous aimait...

— Oui...

— Vous n'avez pas voulu qu'elle soit à un autre...

— Ce n'est pas vrai !...

— Quoi ? Qu'est-ce qui n'est pas vrai ?

— Je ne l'ai pas tuée !

— Vous savez donc quelque chose ?

— Non... Oui... On l'a retrouvée, n'est-ce pas ?

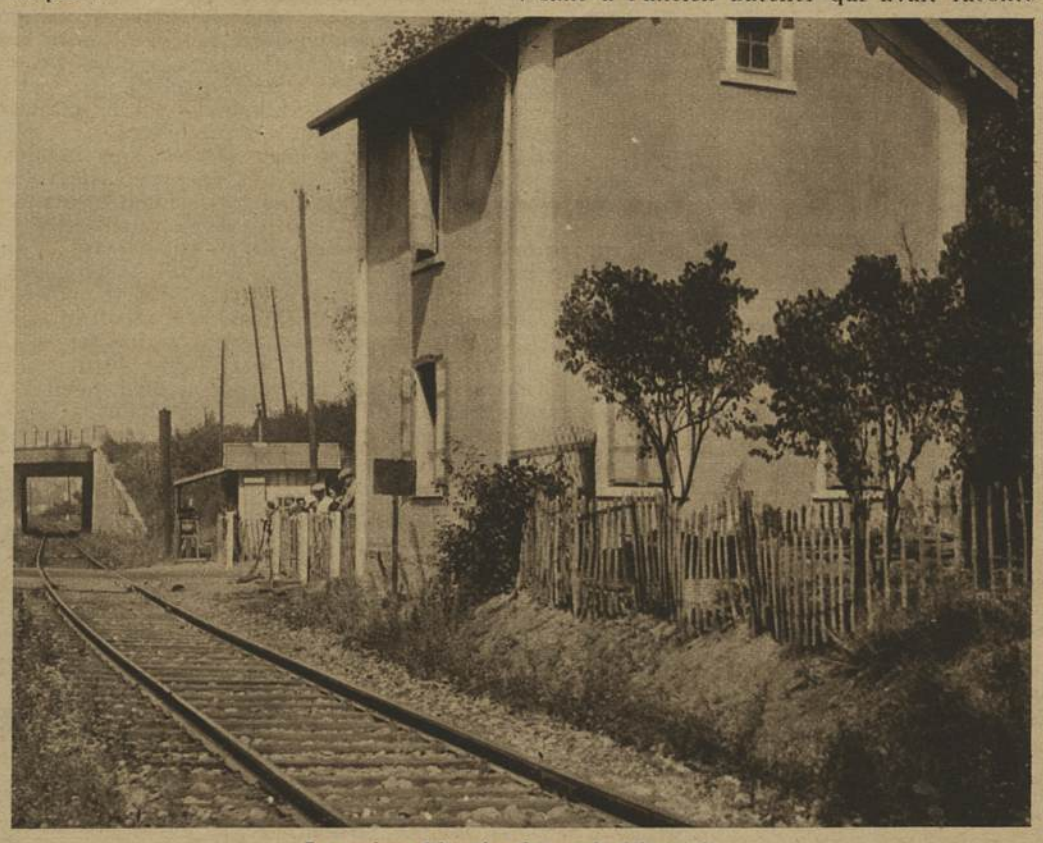

La maison blanche du garde étincelait...

— Oui, on l'a retrouvée. Et, dans quelques instants, la gendarmerie sera ici...

— Qui êtes-vous ?

— Peu importe. Que savez-vous ? Pourquoi avez-vous affirmé, avant que je vous apprenne quoi que ce soit, que vous ne l'avez pas tuée ?

— Parce que je savais qu'Angélique n'accepterait pas ce mariage... Elle m'a dit plusieurs fois qu'elle préférait mourir...

— Et vous ?...

Nous traversions le pont suspendu. De loin on voyait les toits rouges de Tracy.

— Moi, je suis désespéré....

— Vous avez travaillé à votre bureau, hier après-midi ? Pas la peine de mentir, hein ! j'interrogerai votre chef...

— Non... J'avais demandé congé...

— Et vous avez vu Angélique.

— Oui... Près des Loges... Nous nous sommes promenés ensemble...

— Quand vous l'avez quittée, elle vivait ?

— Oui !

— Et vous n'avez aperçu personne que rôdait ?... Grosjean, par exemple... C'est ainsi que s'appelle celui qu'elle doit épouser, n'est-ce pas ?

— Je ne l'ai pas vu...

Le jeune homme était pantelant d'angoisse. Il avait le visage en sueur, les lèvres blêmes.

— Nous allons la voir ? questionna-t-il.

— Oui !

— Ah !... Nous allons... la...

Il s'arrêta.

— Eh bien ?... Vous n'avez pas le courage d'aller jusqu'au bout ?...

— Si... je... Mais vous devez comprendre...

Et soudain il éclata en sanglots. G.-7. le laissa pleurer et ne lui adressa plus la parole avant d'arriver devant la maison du garde, où la foule s'ouvrit pour laisser passage à Gaston Verdurier.

Celui-ci se cachait le visage à deux mains. Il questionna :

— Où est-elle ?

Mais déjà la mère de la jeune fille l'apostrophait avec véhémence et la scène devenait désordonnée, à la fois tragique et grotesque. Pour un peu, elle eût dégénéré en bataille.

— Il s'expliquera à Pouilly ! intervint le brigadier en saisissant le poignet du jeune homme.

Celui-ci était fou d'angoisse. Jamais, je crois, je n'ai vu visage aussi décomposé. Il nous cherchait des yeux comme s'il eût compté sur nous pour le tirer de là.

— Je n'ai pas tué, je le jure ! hurla-t-il tandis qu'on le poussait dans une charrette pour le mener à la ville.

Et la charrette était à cent mètres qu'on entendait encore ses sanglots.

Tout cela s'était passé si vite et dans une atmosphère tellement étrange que je n'avais même pas pensé à me faire une opinion sur l'affaire.

On m'eût montré la jeune fille vivante que je n'eusse pas été étonné. On m'eût dit que son fiancé officiel l'avait tuée, que je n'eusse pas sourcillé davantage.

Il y avait un soleil magnifique. La maison blanche du garde étincelait.

Les gens ne se décidaient pas à s'en aller et le désarroi des parents, qui ne savaient même pas où était le corps de leur fille, était quelque chose d'intensément dramatique, en dépit des à-côtés ridicules de la situation.

G.-7. n'était pas encore entré officiellement en scène. Il regardait autour de lui. Il écoutait.

— Dites donc ! fit-il soudain en s'adressant à l'ancien batelier qui avait raconté l'histoire de la ressuscitée. Vous n'étiez pas à Saint-Satur, hier au soir ?

— Bien sûr, puisque c'est là que j'habite.

— Et vous n'êtes pas allé au café ?

— J'ai pris l'apéritif. Mais pourquoi me demandez-vous ça ?

— Vous avez raconté votre histoire ?

— Quelle histoire ?

Sans doute G.-7. en savait-il assez car il tourna le dos avec désinvolture, me fit signe de le suivre.

— Pas la peine de nous presser ! dit-il. Il y a un train pour Pouilly à deux heures. D'ici là, nous avons le temps de déjeuner à l'auberge et de goûter au vin blanc du pays.

— Mais...

— Mais quoi ?... me demanda-t-il le plus naturellement du monde, comme si nous n'eussions été là que pour savourer l'air pur et les produits du pays.

Et à ce signe je reconnus qu'il tenait d'ores et déjà la solution de l'affaire.

Georges SIM.

?

(Lire la solution exacte Jeudi 24 octobre)

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

1° Qui a tué Angélique ?

2° Qui l'a enlevée, et pourquoi ?

3° Combien de solutions exactes parviendront-elles à "Détective" ?

Découper ce Questionnaire qui tient lieu de BON N° 5

SOLUTION de la 3e Énigme

(L'esprit déménageur)

Je n'avais pas entendu parler de la bicoque en question. Martineau semblait aussi surpris que moi.

Mais je compris bientôt que G.-7 avait voulu seulement s'emparer de la main de notre hôte sans lui donner l'éveil.

Il se mit à renifler les doigts du propriétaire, qui était devenu pâle.

— De la cire, hein, dit-il. Je sentais cela ! Pas de l'encaustique ! De la cire ! Rien de tel, sauf pourtant le savon noir, pour faire glisser un objet en bois sur une surface de même matière. Sans compter que cela évite les rayures et que les traces, sur un plancher déjà ciré, s'effacent d'un seul coup de chiffon...

L'autre était écrasé par cette conclusion foudroyante de l'enquête.

— Il a bien fallu que je continue ! finit-il par murmurer piteusement.

— Bien entendu ! Sinon on vous aurait accusé, du moment que c'était à vous que le manège de l'esprit déménageur avait profité.

Martineau fit un signe affirmatif. Puis il gémit :

— La première fois, ce n'était pas moi...

— Je m'en suis douté tout de suite. Et je m'en suis assuré en versant une goutte de vin sur le plancher, près du bahut. Le vin a aussitôt coulé vers le centre de la chambre où il s'est arrêté. Autrement dit, il y a une pente, très faible, mais suffisante pour permettre, surtout avec l'aide d'un corps gras, de déplacer le bahut sans trop d'effort... Il suffisait de lui enduire de temps en temps les pattes de cire, de décaler les supports de verres les uns après les autres, de pousser à peine...

— Est-ce que vous croyez que j'irai en prison ? En somme, je n'ai pas volé. Et un autre eût pu acheter la maison au même prix...

G.-7 ne parut pas entendre. Il poursuivit son idée. D'ailleurs, que lui importaient à lui les conséquences judiciaires de ses découvertes ? Il n'était pas un justicier. On lui donnait une énigme à résoudre, un point c'est tout !

— Voyez-vous, c'est vous même qui m'avez donné la solution. Comme quoi il est dangereux de trop parler. Vous m'avez dit que le bahut s'arrêtait *toujours* à la même place...

Il me regarda avec une ironie affectueuse pour conclure :

— Et dès lors un enfant eût trouvé !

G. S.

Nous publierons, jeudi prochain, la liste des gagnants.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Art. 1er. — A la fin de chacune des 13 ÉNIGMES, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur des 13 ÉNIGMES, M. Georges Sim, qui les a remises sous plis cachetés et numérotés au directeur de " DÉTECTIVE "

Art. 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque ÉNIGME. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'énigme N° 5 (10 octobre 1929) devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 18 octobre 1929, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 18 octobre 1929, avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal " DÉTECTIVE ", 35, rue Madame, Paris (VIe), porter la mention CONCOURS DES 13 ÉNIGMES N° 5, et renfermer le bon du concours correspondant. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

Art. 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par ÉNIGME. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

Art. 4. — Nous donnerons la solution exacte de l'ÉNIGME N° 5 dans notre numéro du jeudi 24 octobre 1929, et la liste des gagnants dans notre numéro du jeudi 31 octobre 1929. Le même rythme sera observé pour toutes les autres énigmes.

Art. 5. — Le concours des 13 ÉNIGMES est doté de 25 prix chaque semaine, totalisant 3.000 francs en espèces.

Art. 6. — Chaque ÉNIGME forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts.

Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui totalisera le plus grand nombre de points parmi les 325 réponses primées pendant 13 semaines, se verra attribuer un prix spécial de

10.000 francs en espèces

indépendant de tout autre prix qui lui aurait été déjà attribué.

Prix hebdomadaires :

1er PRIX :	1.000	francs	en espèces
2e —	500	—	—
3e —	250	—	—
4e —	150	—	—
5e —	100	—	—
6e au 25e	50	—	—

La vie criminelle d'un grand seigneur du XVIIIe siècle :

LE COMTE DE HORN

Au lendemain de la mort de Louis XIV, la France, après trente ans de guerre, jouissait enfin de la paix. Il y eut alors dans les classes dirigeantes — les seules qui comptaient à cette époque — un désir irraisonné de profiter, d'abuser même, de toutes les joies de l'existence. Ce qui n'était, au début, qu'une recherche assez compréhensible du plaisir, un oubli des difficultés passées, se mua très rapidement en orgies et en débauches de toutes sortes. Pour s'adonner à cette vie, il fallait de l'argent. Précisément, le célèbre Law venait d'instituer son fameux « système ». Jetant les bases de la finance moderne, il avait émis les « actions » de la Compagnie des Indes que le public se disputait. C'était du papier, mais du papier qui valait de l'or. Des gens qui avaient acheté des actions les revendaient le lendemain à un prix plus élevé. L'agiotage entrait dans nos mœurs. En quelques jours, des fortunes se constituaient... ou sombraient. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que Paris soit devenu le rendez-vous de tous les aventuriers d'Europe.

Un jeune homme qui promet

Dans les premiers jours de février 1720, arrive de Bruxelles un jeune homme de vingt-deux ans : Antoine-Joseph, comte de Horn, fils du prince souverain de Horn, général au service de l'Autriche. Il est parent de l'empereur ; il l'est aussi du régent, le séduisant Philippe d'Orléans. Comme son père, il a servi dans les armées impériales où il s'est engagé à l'âge de quinze ans. Très vite, il est parvenu au grade de capitaine, par faveur, nullement grâce à ses mérites. Dès l'âge de dix-huit ans, il a copieusement abusé des séductions dont la nature l'a comblé et des revenus dont sa famille l'a imprudemment doté. A une vie fastueuse, il a ajouté un goût effréné pour le jeu. Aussi ce genre d'existence a-t-il causé de justes alarmes à sa famille qui, un beau jour, décida de lui couper les vivres.

Notre jeune écervelé fut, de ce fait, réduit à sa solde, et chacun sait « qu'au service de l'Autriche, le militaire n'est pas riche ». Le capitaine, comte de Horn, se garda de faire connaître ses difficultés de trésorerie et continua, plus que jamais, au moyen d'emprunts, à partager son temps entre la galanterie, les cartes et les beuveries. A ce régime, Antoine-Joseph, qui ne jouissait pas, par nature, d'une très solide constitution, se ruina prématurément la santé.

La rue Quincampoix en 1720.

Un jour, ses créanciers firent entendre un touchant concert de récriminations. A vrai dire, il n'y avait là, aux yeux des chefs du jeune officier, que des péchés assez véniels. Ne faut-il pas que jeunesse se passe?

La situation s'était tout à coup envenimée lorsqu'on apprit que de Horn n'avait pas réglé dans les délais voulus certaines dettes de jeu. On l'avait même accusé de tricher ! Cette fois, c'était le déshonneur : un tribunal déclara qu'Antoine-Joseph était indigne de porter l'épée. Son père paya les dettes. C'était, pour le moment, ce qu'il avait de mieux à faire avec un fils de cet acabit.

En route pour Paris !

Antoine-Joseph chercha aussitôt à orienter sa vie.

Paris était alors — comme il l'est encore actuellement — la seule ville du monde où, suivant qu'on est travailleur acharné ou perdu de vices, il fût possible de mener, au maximum, la vie que l'on avait rêvé. On pouvait y poursuivre l'existence la plus laborieuse ; on pouvait aussi s'y vautrer dans les pires débauches. En allant à Paris, le jeune de Horn n'avait pas choisi la voie de la vertu et du travail.

Comme il n'a plus un sou vaillant, il assure à tous ceux qui veulent l'entendre qu'il va « faire fortune ». Mais ces mots sonnent étrangement dans sa bouche. Il devrait plutôt dire « forcer la fortune » avec tout ce qu'un semblable projet comporte de moyens violents et de louches combinaisons. Evidemment, il songe à l'agio pour se « refaire ». Les histoires de gens qui se sont follement enrichis en quelques jours en spéculant sur les actions du banquier Law obsèdent son esprit.

Antoine-Joseph ne donne pas l'impression d'un jeune homme de vingt-deux ans. Il paraît, sans exagération, quinze ans de plus que son âge. Les nuits passées dans la fièvre du jeu, dans les excès de toutes sortes ont marqué ses traits. Une distinction native se manifeste dans ses gestes, dans ses paroles. Sa place serait, certes, dans la très haute société à laquelle il appartient par rang de naissance, cette haute société si indulgente pour tout ce qui est écart de mœurs, fanfaronnade de vice, débauche élégante. Mais il y a les maudites dettes de jeux, sa réputation de tricheur !...

Horn se souvient qu'il n'est pas venu seulement à Paris pour s'amuser, mais aussi — et surtout — pour gagner de l'argent. Délaissant, dans la journée, la foire Saint-Germain, il fréquente assidûment la fameuse rue Quincampoix où se font et se défont les fortunes. C'est le centre de l'agiotage. La foule remplit la chaussée, les boutiques. Dans les maisons, chaque pièce est utilisée : des commis de la banque de Law, des revendeurs d'actions y ont établi leurs bureaux où les spéculateurs s'entassent, hurlant à qui s'arrachera le papier miraculeux. Le trafic se fait aussi en pleine rue, de la main à la main. Malheur à qui sort ingénument une liasse sans la tenir solidement : un filou la lui subtilise et se perd dans la foule. Pour prévenir les rixes, les attentats, le guet circule sans arrêt, mais bien souvent, quand on en a besoin, il arrive trop tard.

Voilà le milieu dans lequel évolue Antoine-Joseph. Il s'initie avec une facilité extrême aux mystères de ce que nous appelons aujourd'hui les opérations de bourse. C'est tout à fait dans sa tournure d'esprit, car il est à remarquer que les individus de son espèce saisissent à demi-mot la tactique de l'agio. Au début, il enregistre quelques gains qui lui permettent de fréquenter, le soir venu, les filles et les tripots. Est-il besoin de dire qu'il a déjà dilapidé le viatique que sa famille lui a octroyé pour attendre les premiers sourires de la fortune?

Nouvel appel à la famille

Que sont les gains du début lorsqu'il s'agit de mener la vie dispendieuse dans laquelle il se complaît? Le jeune de Horn se voit forcé de refaire des dettes... N'ayons pas la candeur de croire que cette obligation le chagrine le moins du monde ! Il a l'habitude, et quand on est d'une telle lignée, on trouve toujours des dupes et des gens qui vous font un large crédit.

En un sens, il a vu juste. Pour gagner vite et gros, il faut disposer de quelques fonds. Or, c'est précisément cette première mise qui lui fait défaut pour le moment. L'eau va, de préférence, à la rivière ! Aussi, après avoir négocié un fort emprunt, le jeune de Horn tente-t-il aussitôt un gros coup. Par une insigne malchance, il essuie un non moins gros échec ! Les bailleurs de fonds, mis au courant, craignent de ne jamais revoir les sommes prêtées, et, intraitables, en réclament le remboursement. Harcelé, menacé de poursuites, l'incorrigible joueur les expédie à sa mère, veuve depuis peu. Avec elle, il y a plus à espérer qu'avec le père. Quelle erreur ! La princesse met encore une fois la main à l'escarcelle, mais cette même main qui sauve va également châtier. De sa plus belle plume, la princesse rédige à l'adresse de son parent, le duc d'Orléans, régent du royaume de France, une éloquante supplique à seule fin de faire enfermer son noble fils dans une de ces confortables prisons d'autrefois où la vie était acceptable, mais où les occasions de se ruiner étaient forcément restreintes.

L'homme de confiance de la princesse douairière, ayant fait diligence, arrive à Paris le 23 mars 1720, veille de Pâques. Il a sur lui la somme libératrice et aussi la demande, en bonne et due forme, de la lettre de cachet. Hélas ! Il se présente un jour trop tard. La veille, il est arrivé au jeune comte une mésaventure qui mérite d'être narrée en détail.

Le rendez-vous de noble compagnie

Or donc, le 22 mars, jour du Vendredi-Saint, Antoine-Joseph de Horn, qui ajoute aux nombreuses qualités que nous lui connaissons la plus complète incrédulité religieuse, a décidé de laisser à d'autres le soin de sanctifier cette journée par la prière. Il s'est rendu, vers deux heures de l'après-midi, rue Quincampoix, pour affaire sérieuse. Il a convoqué, au coin de ladite rue et de la rue de Venise, devant le cabaret de l'Epée-de-Bois, deux individus dont il a récemment fait connaissance dans le monde des agioteurs. L'un prétend s'appeler d'Etampes et l'autre, Laurent de Mille, se dit capitaine piémontais réformé.

Les trois hommes, exacts au rendez-vous, n'attendent plus maintenant qu'un courtier avec lequel ils sont en affaire depuis deux jours : il s'agit de l'achat, par le trio, d'actions de la Compagnie des Indes pour une somme de cent mille écus.

— Il ne viendra pas ! dit de Horn qui s'impatiente.

— Pensez-vous? On n'a pas tous les jours l'occasion de traiter une affaire semblable !

— Tout est prêt? demande de Horn qui, décidément, est nerveux.

— Oui, la chambre du premier étage, juste en face de l'escalier, est retenue. C'est celle dont la fenêtre est ouverte, au-dessus de la boutique...

D'Etampes est monté afin de prendre possession de la pièce. On le voit aller et venir et veiller aux derniers préparatifs.

Enfin le courtier arrive. Une sacoche bombe sous son bras. Et de Horn qui prévoit sa question, se hâte :

— Notre camarade nous attend avec l'argent, là-haut, dans la chambre. Nous ne pouvions vous attendre ici, avec les sacs, au milieu des gredins qui foisonnent...

C'est une explication très plausible. D'un commun accord, on gravit l'escalier et l'on perçoit la voix rassurante du jeune de Horn :

— Oui, tout y est bien... C'est en pièces d'or... Ça fait moins de volume... Mais certainement, soyez sans crainte, nous vous aiderons à transporter les sacs où vous voudrez...

En entrant, le courtier a jeté un regard soupçonneux vers quelques sacs rangés sur une table boiteuse, dans un coin sombre. Une bise aigre de mars emplit la pièce où il n'y a pas de feu.

— Permettez-vous que nous fermions la fenêtre? demande-t-on au courtier.

Comment s'y refuser? Ces jeunes gens sont d'une politesse... On va commencer par compter l'argent.

— Mais donnez donc un siège à monsieur !

Le « coup du père François »

Le courtier, qui n'a pas lâché sa sacoche (sait-on jamais !) est à peine assis que d'Etampes lui passe rapidement autour du cou une serviette qui l'étrangle. De Horn maintient les bras du malheureux alors que Laurent de Mille frappe à coups redoublés de son poignard. L'homme se débat désespérément. Dans la lutte, la chaise tombe ; la victime râle et, de ses pieds, frappe le plancher. Beaucoup trop de bruit, en somme !

— Au cœur, frappe donc au cœur ! ne cesse de répéter de Horn.

Et de Mille s'acharne. Il lui faut frapper dix fois avant de transpercer l'organe vital... A présent, le courtier gît, par terre, inerte.

Les trois complices se partagent la besogne. De Horn prend la sacoche ; Mille et Etampes poussent le cadavre sous le lit. Quand on le découvrira, ils seront loin. La police classera l'affaire comme elle l'a déjà fait maintes fois à propos de crimes semblables. Comment, dans cette foule, retrouver les assassins et identifier les assassinés? Nous sommes à une époque où les criminels qui ne sont pas pris sur le fait demeurent très souvent impunis, les méthodes actuelles de recherche étant alors inconnues.

— Du calme ! répète de Horn. Surtout lorsque nous allons sortir...

La pièce a repris son aspect normal.

— Alors, en route !

Horreur ! Malédiction ! La porte est fermée de l'extérieur. Par un oubli inconcevable, on a donc laissé la clef sur la serrure? Les bandits sentent passer le frisson de la mort !

— Défonçons la porte !

Cela va faire du bruit. Tous trois ont collé l'oreille à l'huis pour savoir s'il y a du monde dans l'escalier, mais dans le corridor qui mène à la rue une voix glapit :

— A l'assassin ! Au guet ! Ils sont là-haut !

Le bruit de la lutte a éveillé la curiosité du garçon de l'auberge. Celui-ci a regardé par le trou de la serrure, vu la scène, donné un tour de clef et jeté l'alarme !

Il n'y a plus un moment à perdre... La foule qui s'est amassée s'attend à voir déboucher les assassins par le corridor... De Horn ouvre la fenêtre et saute dans la rue. Sa chute ne pouvait passer inaperçue. Il veut s'échapper par la course, mais une entorse le cloue au sol ; on s'empare de lui. D'Etampes vient de sauter à son tour, tourne aussitôt dans la rue de Venise et disparaît dans la masse des agioteurs. C'est enfin Laurent de Mille qui, après s'être relevé, s'est mis à courir dans la rue Quincampoix. On s'est lancé à sa poursuite et, peu de temps après, on parvient à le rejoindre.

Le soir même, de Horn et de Mille sont conduits à la Conciergerie et livrés à la justice. D'Etampes parviendra à déjouer toutes les recherches. Le scandale est énorme, mais, au lendemain même de l'arrestation, de hautes interventions se produisent en faveur du jeune de Horn. On veut le faire passer pour fou et on intercède, en ce sens, auprès du régent dont l'assassin est quelque peu parent.

— Quand j'ai du mauvais sang, je me le fais tirer, répond celui-ci.

Cette réplique fait l'admiration des uns. Mais d'autres assurent que, si le régent se montre si implacable, ce n'est pas par vertu, mais bien parce que le cardinal Dubois, premier ministre, et Law lui-même réclament des sanctions. L'assassinat du courtier a gravement nui, paraît-il, à la liberté et à la sûreté des transactions. Ainsi de puissants personnages veulent sauver de Horn, mais d'autres, non moins puissants, sont acharnés à sa perte. Il est toujours désagréable de faire soi-même l'objet d'un pareil conflit.

Le billot ou la roue ?

Condamnés avec une rapidité presque sans exemple dans les annales judiciaires, les deux coquins seront roués vifs en place de Grève. C'est la plus dégradante et la plus atroce des fins... L'avocat de de Horn lui suggère d'en appeler au Grand Conseil afin d'obtenir de passer devant une autre juridiction. Le Grand Conseil, réuni en hâte, reconnaît la compétence de la cour du Châtelet qui a prononcé les condamnations. Il n'existe donc plus aucun recours. Hébété, complètement fou, Horn attend la mort, et quelle mort !

Le comte de Horn.

Cependant, ses protecteurs s'agitent encore. Il n'est plus question de le sauver, mais de substituer à l'affreux tourment de la roue la hache du bourreau, moins infâmante et plus douce.

— C'est la mauvaise action qui déshonore et non le supplice, avait répondu le régent.

Il avait pourtant voulu donner satisfaction à ceux qui le sollicitaient : les criminels auraient la tête tranchée. C'est la seule bonne nouvelle que les avocats sont en mesure d'annoncer à leurs clients ! Tout est relatif. Mais Dubois et Law reviennent à la charge et veulent à tout prix un exemple. Aussi, le 26 mars au matin, quatre jours après le crime — un record ! — lorsqu'on va chercher de Horn et de Mille pour les conduire en place de Grève, leur fait-on savoir sans ménagement que la roue les attend et non le billot !

Le supplice

Deux planches assemblées en croix sont placées sur une estrade ; tout auprès, une roue dressée. Voilà pour de Horn ; il y en a autant pour son complice. Tous deux sont ligottés sur les planches, bras et jambes écartés. Aucun baillon : il faut que la populace entende les cris des suppliciés. Le bourreau prend la lourde barre de fer et brise, sans hâte, bras et avant-bras. De Horn hurle comme un possédé. Une pause, puis l'on se remet à la besogne, tout doucement. Il faut faire durer le plaisir... des spectateurs. La barre se soulève de nouveau et brise maintenant les cuisses et les tibias. Tout à coup, de Horn se tord dans une ultime convulsion ; sa bouche crispée demeure muette. Il a perdu les sens. Sans le ranimer — ce qu'aurait voulu la foule — on lui brise la poitrine puis l'on attache son corps pantelant sur la roue, aux fins d'exposition. La populace se rattrape sur le supplice de Mille qui, doué d'une constitution plus solide, résiste jusqu'à la fin, le malheureux !

Deux jours après cette exécution, le marché aux actions désertait la rue Quincampoix qui n'était plus assez sûre et allait s'installer place Louis-le-Grand, notre place Vendôme actuelle. Mais, à partir de ce moment, l'affaire de Law périclita. Le 10 décembre de la même année 1720, le banquier quittait la France sous les huées et les malédictions.

La maison où le malheureux courtier a été assassiné, il y a aujourd'hui 209 ans, n'a pas changé. Le cabaret de l'Epée-de-Bois s'appelle maintenant l'hôtel de Venise. C'est le numéro 54 de la rue Quincampoix. L'immeuble fait le coin de l'étroite rue de Venise qui, elle non plus, ne s'est pas modifiée. Au premier étage de la maison, voici la fenêtre avec sa garniture de fer forgé, par laquelle ont sauté de Horn et ses complices. Allez voir ce coin du vieux Paris et, dans ce décor, vous revivrez le sombre drame du Vendredi-Saint de l'an 1720.

René CLAUDIÈRE.

COLLECTION GASTON LEROUX

Les plus merveilleux romans d'aventure

Vient de paraître :

CHÉRI-BIBI

DESSINS INÉDITS DE SERGE

Déjà Parus :

Le crime de Rouletabille.
La double vie de Théophraste Longuet.
L'Epouse du soleil.
L'Homme qui revient de loin.

Prochains à paraître :

Chéri-Bibi et Cécily. — Le Fauteuil hanté.
Le Capitaine Hyx. — La bataille invisible etc..

Il paraît un roman chaque mois

Le Volume : 3 fr. 50 illustré.

ROCAMBOLE

L'intérieur de la caisse où s'était fait enfermer Passal.

(Photos Détective)

On vient de découvrir le grossier cercueil où s'enterra vivant le unique, le

(Suite et fin des pages 4 et 5)

Une mauvaise passe

D'ABORD les affaires se gâtent. Les clients mal ou pas servis, se fâchent. Je cours à Paris pour essayer de trouver l'argent frais et je demande à un M. Rives, dont j'ai fait mon agent général, de me verser un cautionnement. Puis je saute à Hyères de nouveau. J'ai encore des ressources et de l'énergie. Je trouverai une nouvelle pirouette, je remonterai le courant. Plein d'une ardeur renouvelée par la nécessité de combattre, je vais à la villa Tunisienne. Dans l'amour de Gisèle je vais trouver un réconfort et une nourriture. J'arrive, j'entre, j'appelle en vain.

La maison est vide, Gisèle est partie, la Malou chérie des bons et des mauvais jours m'a abandonné.

Je pouvais, plus tard, être trahi, traqué, arrêté, condamné. Sur le banc des accusés au moment de l'arrêt, je ne devais pas ressentir une plus violente douleur, une plus affreuse impression de solitude et d'écœurement. Pendant quelques jours, je traîne ainsi un désespoir morne. Mais un jour Caillat m'apprend, qu'il a eu indirectement des nouvelles de Gisèle. Elle avait rencontré sur la plage un jeune homme, il lui avait parlé d'amour, puis de mariage. La perspective d'une vie régulière l'avait séduite, peut-être. Elle avait suivi le séducteur à Marseille.

Aussitôt un sentiment nouveau s'empare de moi. Je comprends que tout n'est pas fini, qu'il est peut-être temps encore de reconquérir l'infidèle. Je les fais surveiller par une agence de police privée et ayant acquis la certitude qu'elle vit chez une Anglaise, une amie de son fiancé, sur la Corniche, j'accourus. Malou me revoit avec stupeur. Je me jette alors à ses pieds, j'entoure ses jambes de mes bras, je la supplie de me suivre, je parle de me suicider. Je lui rappelle les liens qui nous unissent, que par la complicité et les compromissions, nos destinées sont rivées l'une à l'autre. Elle tord ses bras de désespoir, ses lourds cheveux noirs tombent sur ses épaules. Enfin, elle s'abandonne, des larmes coulent sur son beau visage mat. Je suis sauvé, elle est de nouveau à moi.

Je la ramène, fou de joie, à la Tunisienne. Mais il est trop tard pour sauver mon affaire. Les plaintes affluent. Je commence par faire filer les colis les plus encombrants, ma mère et ma femme, je liquide tout ce que je peux sauver à Hyères de la débâcle et Gisèle et moi partons pour Marseille. Je reprends quelques-uns de mes anciens noms pour trafiquer d'un peu tout, je monte une attraction fantaisiste à l'Exposition Coloniale. Dans une petite maison louée sur la Corniche, près du Vallon de l'Oriol, nous vivons jusqu'en mars 1921. Mais le cas de la parfumerie devient décidément trop grave. Tout se découvre, un mandat est lancé contre Henri de Vaudrey. Cette fois, il faut abandonner le pays et faire peau neuve.

Un matin, Gisèle et moi débarquons à Nantes. Je suis maintenant Gouraud, neveu du fameux général. J'ai remplacé la particule par l'alliance. Pendant quelques jours, à l'hôtel Central nous flânons. Un après-midi, sur une avenue, j'aperçois un écriteau :

Garage à louer

Je serre le bras de Gisèle : « Rentrons ». J'avais trouvé une nouvelle idée :

Quelques jours après, Gabriel Gouraud et sa jeune femme s'installent dans un coquet appartement, rue Deshoulines. Puis il loue, 7, rue Babonneau, un vaste magasin destiné à servir de dépôt aux automobiles qu'un cargo américain, le *Collamer*, doit lui apporter le mois suivant. Une large banderole placée au-dessus de la porte d'entrée, donne le nom de la nouvelle firme :

Canadian Motor.

Des tracts, des annonces tirés par dizaines de mille, promettent des voiture neuves, vendues à des prix défiant en vérité toute concurrence. Au surplus, des facilités de paiement sont accordées aux acheteurs.

L'effet de ces magnificences ne se fait pas attendre. Les commandes et l'argent affluent. En un mois, quatre cent mille francs me sont envoyés. J'ai embauché quelques employés auxquels je dicte, autant pour passer le temps que pour donner le change des lettres et des feuilles de comptabilité, qui, bien entendu, vont ensuite directement au panier.

Cependant, comme la caravane de Marouf, le cargo n'arrivait pas. Je commence à recevoir des lettres menaçantes. Un jour, un client plus irascible vient au garage, m'interpelle et à la fin de la discussion me traite de voleur devant tous mes secrétaires, mes comptables et mes dactylographes accourus.

Le commissaire Bayard qui procéda aux interrogatoires.

L'homme parti, je feins de rire de l'incident. Mais je sens autour de moi un silence gêné. Le doute est entré. Allons, il faut partir une nouvelle fois.

Le lendemain nous sommes à Lille. J'y monte, sous le nom de Louis Patté une affaire assez banale d'appareils de T. S. F. Sous les apparences d'un homme débrouillard et inventif, décidé à lancer un nouveau modèle de récepteur, je réussis à soutirer à quelques riches commerçants, quatre cent mille francs et je disparais.

Au Havre, aussitôt après, je reprends mon vieux pseudonyme de William Gardener pour essayer et réussir la même combinaison. Puis, on peut me retrouver danseur mondain à La Bourboule.

Nous sommes alors en 1924. Je passe à Paris pour voir ma femme et ma mère, qui m'attendent toujours patiemment. Mais mon désir d'extravagances ne connaît plus de bornes en ce moment. Gisèle, de son côté, grisée par les dernières réussites, réclame un luxe nouveau, il faut de l'argent, toujours de l'argent. Jusqu'ici je m'étais tenu dans la stricte escroquerie, dans la pure jonglerie des belles promesses, de la poudre aux yeux et des chiffres truqués. J'allais me décider à passer à l'action violente, au combat véritable avec les lois qui règlent la vie et la sécurité des hommes esclaves. Je réussis à assurer assez mon empire sur ma femme pour qu'elle consente à me suivre et à m'aider tout en sachant que Gisèle est ma maîtresse et que je l'aime. J'envoie ma pauvre mère habiter dans son village normand, à Saint-Aubin et je prépare mon expédition.

Je fais « Malou » marquise et je conçois un grand projet

A la fin de l'été 1924, le marquis de Champaubert, sa femme et une bonne louaient sans marchander un petit château, à La Vicomté, près de Dinard. Lui portait beau, arborait le ruban de la Légion d'Honneur. Elle, extrêmement élégante, promenait dans la région dans une luxueuse automobile des manteaux de fourrure de grand prix, des bijoux somptueux. Deux grands chiens gris ne la quittaient pas. La servante, modeste et dévouée, dirigeait le ménage au château.

J'ai donc fait Gisèle, marquise. Et l'épouse douce de mes vingt ans, la triste et humble Georgette Miséry a accepté, elle qui m'aime toujours, de devenir la domestique du couple amoureux, la femme de chambre de la maîtresse en titre de son mari.

Je suis décidé à tout. Et le soir où j'expose mon idée à Gisèle, je la vois, elle qui pourtant, depuis six ans, connaît cette sorte de folie qui m'agite, je la vois qui reste stupéfaite.

Je suis résolu à attirer dans un guet-apens et à dépouiller en bloc les plus riches des commerçants, des bijoutiers. Et pour cela, j'emménage dans le château une véritable chambre de supplice. Dans une pièce du sous-sol capitonnée, dont toutes les fissures sont bouchées, je pratique dans le plafond une dizaine de trous. Mon ancienne habileté de mécanicien me sert dans cette occurrence et d'ailleurs j'ai toujours été d'une grande adresse manuelle. A l'étage au-dessus, j'installe une pompe à main qui peut distribuer par des tuyaux de caoutchouc et des sortes de pommes d'arrosoirs, le liquide ou le gaz qu'il me plaira, dans la chambre truquée, par les trous du plafond. Et ce n'est ni du parfum, ni de l'air frais que je ferais pleuvoir ainsi sur les invités que j'aurai choisis et groupés, c'est du chloroforme. Et il m'apparaît au premier abord qu'il ne doit pas être très difficile d'attirer quelques riches joailliers ici. J'écris une dizaine de lettres, toutes semblables, à des bijoutiers parisiens choisis parmi les plus réputés. A tous j'annonce que je désire offrir quelques beaux bijoux à ma femme malade et je leur demande de venir me présenter leur choix de rivières de diamants et de colliers de perles fines.

Les lettres partent. La machinerie est prête. Il n'y a plus qu'à attendre. Je suis sûr du succès.

Mais je suis pris à mon propre piège

Quatre jours après je reçois un mot signé d'un des bijoutiers et qui me donne rendez-vous dans un café de Saint-Malo. Je me rappelle, c'est un matin doux qui sentait l'automne.

Ma femme, dans un coin de la salle à manger, remmaille les bas de soie de Gisèle. Elle, en peignoir, m'accompagne jusqu'au perron,

La raie blanche qu'avait peinte Boulogne sur la route de Verneuil à Meulan.

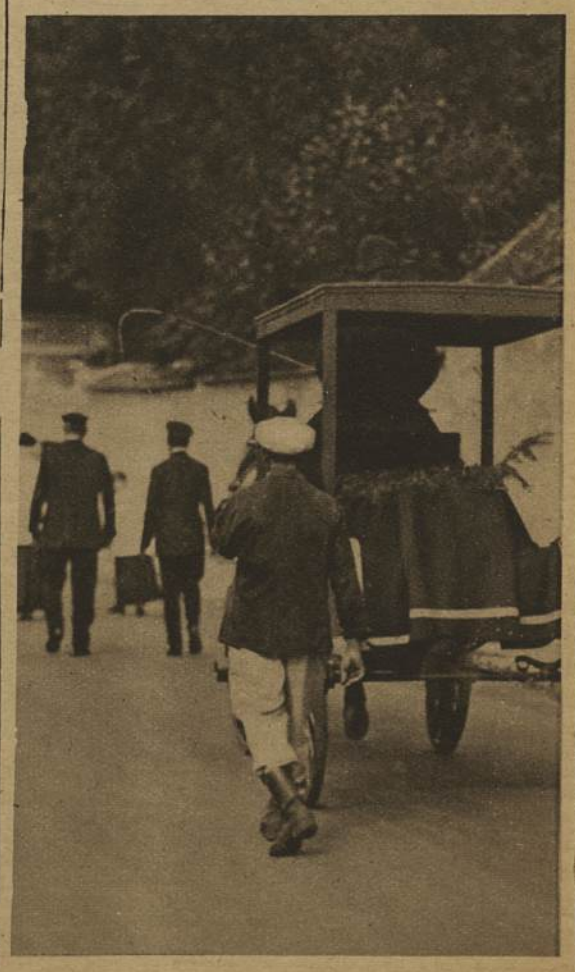

Dans le corbillard des pauvres, s'en va vers la

faux marquis de Champaubert. Au premier plan de ce document tuyau de fonte.

Retiré de son cerceuil provisoire Passal repose maintenant dans la bière qui aura coûté 200 francs à la commune de Verneuil.

m'embrasse, me sourit encore quand, de la grille, je me retourne pour lui dire adieu.

Je ne savais pas que mon rêve était fini. J'arrive au rendez-vous. Trois hommes sont là. Et à peine quelques phrases sont-elles échangées que l'un d'eux se penche en souriant un peu, vers moi :

— Tu es pris, marquis. Je suis l'inspecteur Royère.

Il m'a mis la main sur le bras, légèrement, mais il me semble que cette main pèse, pèse... que toute la machine de justice m'écrase déjà. Je sens que je suis livide. Je ne parle pas. Dans un éclair je vois Gisèle arrêtée, rudoyée, je vois ses beaux yeux remplis de larmes, je vois ses cheveux tomber sous les ciseaux d'une gardienne de prison, son corps splendide revêtu de bure. Alors je baisse la tête et je tends vite mes poignets aux menottes pour que les hommes de police ne voient pas que je pleure.

le faux marquis de Champaubert fosse commune

Le châtiment

Le cauchemar est commencé. Gisèle a été condamnée, on a eu pitié de ma femme inconsciente. Pour moi, je suis en prison pour cinq ans. Et pour tenter l'impossible évasion, je me force à ne pas revivre en paix, comme les autres prisonniers, comme une bête, je me compose une attitude, je fais le fou. Pendant deux ans, trois ans, épié sans répit, je simule la démence. Je n'ai parfois que la consolation de me dégonfler un peu en écrivant à ceux qui me chérissent malgré tout. J'écris un jour à mon père :

« Je suis obligé de faire le fou et cela me torture. Pardonnez-moi et aimez-moi bien pour m'aider de loin à supporter cette épreuve. Quand je serai sorti, nous pourrons être heureux encore. J'ai quatre cent mille francs à l'abri ».

Je sors enfin, en plein été de cette année 1929 de cette prison de Rennes. Que devenir ? Gisèle est perdue pour moi.

J'accours tristement au seul logis qui me soit encore ouvert, chez ma mère, à Saint-Aubin.

Des jours mornes commencent pour moi, las et usé dans la petite maison où l'on vit petitement. Ma pauvre maman, affaiblie, torturée par ces rudes années est obligée de travailler. Car le secret de mon argent je dois le garder encore. Je suis décidé à tenter non pas de refaire ma vie que j'ai gâchée, mais de la terminer dans le repos. Je réussis à me constituer quelques nouvelles amitiés précieuses, les Bachelet, Durot, le petit Boulogne. A Saint-Aubin, je traîne de la maison grise de ma mère à la petite épicerie des Bachelet. Le visage, le sourire de Mme Bachelet auront été le dernier rayon de mon existence lamentable. Et, pour bien écraser mes velleités de rêves, j'élève des pigeons.

Le drapeau sanglant qu'un mauvais plaisant a planté à l'entrée du bois de la Justice.

Je lançerai mes « Mémoires » comme je lançais mes « affaires »

Hélas ! Je croyais le démon à jamais terrassé, il se réveille. Je ne sais pourquoi, j'ai de nouveau l'envie puissante de parader, de me produire. Je veux le faire dans la légalité. Mais ne puis-je malgré tout, puiser dans mon passé la nourriture d'un nouvel éclat. Je décide de publier mes mémoires. Et presque tout de suite j'imagine un « coup de publicité » qui doit parer mes pauvres souvenirs, médiocres en somme, d'un éclat incomparable. Mon imagination fébrile, ma facilité à échafauder dans un équilibre instable les plus effarants mythes travaillent. Et un soir, à mes amis stupéfaits, j'énonce mon projet. Un éditeur de Dinard accepte en principe mon livre à venir. Il faut faire croire à l'opinion que l'idée de la plus haute justice n'est pas morte. Qu'une société secrète s'est constituée pour punir les coupables trop vite absous par la justice officielle. Et la machinerie des *Chevaliers de Thémis* est mise debout. Moi, le grand aventurier, je serai la première

Le commissaire Gabrielli qui mena l'enquête.

victime de ces inquisiteurs masqués et impitoyables. Une mise en scène de grande allure fera croire que j'ai été soumis au plus atroce des supplices. La police et les journaux, habilement prévenus, me feront délivrer à temps. Et, porté au premier plan de l'actualité par le faste de ce fait divers sans égal dans les annales criminelles, je serai le roi du jour.

Tous les rois du jour vendent leurs mémoires. Ah ! Ces derniers jours dans la petite villa de Villennes, où Boulogne et moi achevons hâtivement nos préparatifs !... J'écris les lettres des « Chevaliers de Thémis ». Je fais des expériences dans le cercueil que nous avons fabriqué. Et, de longues heures, je rêve, j'enlumine dans mon cœur les doux souvenirs d'autrefois. Ou bien je lis, je lis de pauvres romans populaires, l'*Amour égaré*, *Heures d'espérance*. Espérance.! Qui sait? Gisèle me reviendra, peut-être...

Mon dernier « truc »

Et le soir où nous partons, la caisse sur le dos, le long des chemins !... J'avais bu, avant de partir un bol de rhum et d'eau et je me rappelle que sur mon lit défait, couvert d'un édredon rouge, deux photographies traînaient, deux photographies de mon enfance...

Nous faisons péniblement les six kilomètres qui séparent Villennes du bois de la Justice, à Verneuil. Dans l'ombre, une grosse lampe électrique posée sur une pierre, nous creusons la tombe. Nous y calons la caisse, je m'y installe. Je vois encore le visage livide de Boulogne, son hésitation.

— Vas, Boulogne, vas-y.

Le couvercle est sur moi, puis la terre qui tombe sur les planches avec un bruit de tonnerre. C'est fini. J'entends la voix de mon ami :

— Ça va ?

— Ça va. Reviens demain pour me donner à boire. Et secoue un peu la presse et la police.

Le silence ! J'ai chaud. J'enlève mon pantalon, en me tordant, je m'en fais un oreiller. Quand je lève la tête vers le tuyau d'aération, j'aperçois une vague lueur bleue et, entre les arbres sans doute, un point d'or, une étoile.

Une heure passe. Et soudain je sens que je respire mal. Ma tête devient lourde. Mon Dieu! mon Dieu ! me serais-je trompé ?

Brutalement, l'angoisse me prend à la gorge, la panique m'envahit. Je pousse des rauques hurlements, je m'arcboute sur les mains et les genoux, je tente désespérément de soulever le poids de ma tombe.

Mourir ! les noms de Gisèle, de ma mère, de mon père, tournent dans mon crâne, habitent avec moi ce cercueil. Des heures d'agonie passent. Et, la mort dans la poitrine, je m'élève une dernière fois vers le trou. L'étoile d'or a disparu ; le premier éclat de l'aube pâle me rentre dans le front comme une épée...

Je meurs...

Oui ! je suis mort. Mais n'est-ce pas une confession d'outre tombe, que vous entendez ? J'ai vu, passé dans l'autre vie, Boulogne venir, la nuit suivante, appeler Clément, Clément ! sur le tombeau que j'avais vu se refermer sur moi vivant. J'ai vu les gens accourir et la lumière cruelle entourer brutalement de nouveau mon corps glacé. J'ai entendu que mes amis s'étaient enfuis, que Mme Bachelet avait pleuré et que ma mère, effondrée à genoux au pied de son lit, là-bas, à Saint-Aubin, avait demandé au ciel pourquoi elle avait mérité cette dernière atroce épreuve.

Ma mort aura été à l'image de ma vie. Je l'aurai entourée de simulacres et d'artificiel. J'aurai tout truqué jusqu'au bout et jusqu'au bout les hommes m'auront fait toucher du doigt ma vanité en m'humiliant. Ils ont démoli le cercueil que j'avais choisi, ils m'ont mis dans une boîte blanche et banale. J'ai passé quatre jours dans un réduit, sur des tréteaux, près d'une automobile aux couleurs fraîches, au fond de laquelle, contre une vitre, se balançait une petite poupée de soie bleue et jaune.

On m'a apporté dans un cimetière étranger, un matin où il faisait bleu. Il paraît que je coûte ainsi deux cents francs à une municipalité pauvre...

Derrière Clément Passal, entouré des ombres de Henri de Vaudrey, du marquis de Champaubert et de dix autres, mais abandonné par tous ses amis de cette terre, derrière le corbillard de la dernière classe, sans croix, il y avait quatre personnes : le garde-champêtre, le fossoyeur et une femme, portant dans ses bras une petite fille blonde, que je ne connais pas...

Reconstitué par
Paul BRINGUIER.

Jeudi prochain

Les secrets de la contrebande

grande enquête

par Emmanuel Bourcier

VII. — LES « 36 CARREAUX »

(suite)

Mon deuxième compagnon était un voleur à la tire, un pickpocket sans doute des plus habiles, car il raconta qu'il n'éprouvait aucune difficulté à gagner largement sa vie par ce moyen. Il était d'ailleurs fort bien mis et d'une allure qui devait inspirer confiance à ceux qu'il avait choisis comme victimes. Il était rageur et vexé de s'être laissé prendre stupidement ; il se lamentait et jurait ses grands dieux qu'il serait plus prudent par la suite. Il saurait, disait-il, profiter d'une pareille leçon.

Le troisième était, au contraire, en guenilles. Il ne volait point, lui, mais se contentait, ce qui était plus facile, de solliciter la charité des passants. Il était jeune, fort bien bâti et je me demandais comment il lui était possible de pratiquer avec quelque succès la mendicité, étant donné qu'il ne pouvait inspirer la pitié. J'appris que son adresse lui permettait de faire l'unijambiste ; il repliait l'une de ses jambes et s'adossait contre un mur, de préférence à l'intérieur du métro, pour tendre la main. Nombre de gens sont secourables aux infirmes, et l'unijambiste arrivait à se faire une centaine de francs par jour. Celui-là n'aurait certainement pas une peine bien grave et pourrait recommencer sa petite industrie à loisir.

Le quatrième avait acquis une merveilleuse dextérité dans un certain genre de vol. Il ne se passait pas de jour, assurait-il avec fierté, qu'il n'arrivât à soulager un camion de quelque colis de soierie ou de toute autre marchandise. Il racontait avec beaucoup de verve ce qu'il considérait comme « ses exploits ».

En sortant de la correctionnelle, il avait quelque peu perdu de sa belle assurance : il avait attrapé treize mois et un jour, plus la relégation !

Or, la relégation est terriblement redoutée des coupables ; les travaux forcés à perpétuité ne les effrayent pas autant. C'est qu'à la Guyane, on peut encore travailler et vivre d'une existence active, tandis que les relégués n'ont même pas la ressource de pouvoir travailler. Ce que l'on redoute beaucoup également, c'est la « trique », c'est-à-dire l'interdiction de séjour. Que de fois ai-je entendu dire aux détenus : « J'aime mieux 5 piges que 6 mois de prison et 3 de trique ! » L'interdiction de séjour, c'est le séjour forcé dans certaines petites villes ou dans des campagnes et ceci, pour les individus qui ne peuvent vivre que de vols, de rapines et d'escroqueries. La trique, c'est la fin de tout.

Lors d'un de mes autres passages aux 36 carreaux, j'étais avec de futurs bagnards. Chacun d'eux avait attrapé 8 ans de travaux forcés dans l'affaire des faux bons de la Défense. Ils s'étaient pourvus en cassation et ils venaient de Fresnes au Palais de Justice pour aller chez le procureur de la République. Ils se prétendaient victimes de certaines circonstances malheureuses et ils prenaient toutes les puissances du ciel et de la terre à témoin de leur innocence... Je n'ai pas su la fin de leur histoire. Peut-être sont-ils déjà partis pour le bagne...

Un autre jour, j'étais avec un garçon très chic, très soigné, de 24 ou 25 ans, qui paraissait d'excellente éducation. Naturellement, il me conta son histoire. Il venait de sortir, il y avait quatre mois à peine, de la prison de Fresnes, et il était de nouveau en prison sous l'inculpation de vol d'auto et de recel. Il niait sa culpabilité, malgré les graves présomptions qui pesaient sur lui, et espérait s'en tirer. Il ne se dissimulait pas que s'il était reconnu coupable, il risquait rien de moins, étant donné qu'il avait déjà trois condamnations, que la fameuse « relègue », tant redoutée.

Un autre avait préféré, une fois son coup fait, mettre l'Océan entre la police française et lui. Il était parti pour les Etats-Unis où il était resté quelque temps. Aussitôt son retour au Havre, il avait été arrêté et ramené à Paris sous l'inculpation d'abus de confiance. Il n'était pas inquiet sur son sort et affirmait avec beaucoup de calme et de résignation :

— Bah ! je n'attraperai pas plus de 5 ou 6 mois de prison... Je me suis bien conduit pendant la guerre, j'étais aviateur, j'ai la médaille militaire... on m'en tiendra compte... J'aime mieux faire quelques mois de prison que de lâcher un sou !

Sans doute celui-ci avait-il été assez habile pour réussir le coup qu'il avait entrepris et pour mettre soigneusement de côté son bénéfice. Il ajoutait avec cynisme :

— Je reviens de chez le juge. Il y a une chose qu'il ne peut pas digérer et mes accusateurs, du reste, non plus : c'est que ma femme roule en automobile et que moi je dise que je n'ai pas le sou ! Cela les fait rager ! Comme si ce n'était pas une précaution élémentaire que de se séparer de biens d'avec sa femme !

Je lui demandai ingénument s'il était bien avec sa femme. Il se mit à rire et me dit:

— Soyez tranquille, nous avons fait cela sur les conseils de mon beau-père... C'est bien combiné... Il n'y a que moi qui paie... oh ! pas bien cher... Dans quelques mois, je retrouverai ma femme, mon beau-père et tout l'argent ramassé !

A ce moment-là, un grand garçon, sortant de l'instruction, venait de réintégrer la cellule. C'était un long dadais qui semblait assez inoffensif et qui nous dit :

— Je suis éleveur de cochons en Corse. Un beau matin, deux gendarmes viennent m'arrêter sans que je sache pourquoi... On m'emmène à Ajaccio, puis à Marseille... puis à Lyon. Enfin, après quinze jours de voyage, je suis arrivé avant-hier à la Santé... Je ne savais toujours rien... Je n'ai pas changé de chemise depuis mon arrestation ; ils ne m'ont rien laissé emporter... Je demandais à mes gendarmes pourquoi on m'arrêtait, et ils me répondaient que c'était pour une affaire de « coco »... Je ne comprenais pas davantage... je continuai à protester, puis voyant que cela ne servait à rien, je renonçai aussi à protester... J'attendis... Il y a une heure, j'étais enfin amené devant le juge d'instruction qui me dit que j'étais inculpé de trafic de stupéfiants et que j'avais été arrêté sur la dénonciation d'un de mes complices, actuellement sous les verrous. Je protestai de toutes mes forces ; je dis au juge que je ne comprenais rien à tout cela, que je ne connaissais même pas le type qui m'avait dénoncé comme étant son complice, que je ne l'avais même jamais vu... Naturellement, le juge ne voulait pas croire un mot de ce que je lui disais et il ne voulait pas démordre de son accusation. J'avais beau protester... il ne m'écoutait même pas... A bout d'arguments, je lui dis : « Mais, Monsieur le Juge, que pourrais-je faire avec de la « coco » ; je ne sais même pas ce que c'est, je n'en ai jamais vu... je ne peux pas cependant donner de la « coco » à mes cochons pour les engraisser !...

Sans doute le juge fut-il finalement convaincu de la naïveté et de l'innocence de l'éleveur de cochons, qui avait dû être victime de quelque vengeance ou de quelque mauvaise plaisanterie, car il consentit à le mettre en liberté provisoire, à condition que l'avocat-député corse dont il disait être le filleul consentît à verser une caution pour lui.

Un autre détenu, rencontré un jour aux 36 carreaux, avait tué sa femme, avait voulu se tuer ensuite et s'était raté...

Un autre me raconta l'effroyable histoire suivante :

— Je rentrais un soir chez moi, j'étais complètement saoul.. Je fus accosté devant ma porte par une femme... Je consentis à ce qu'elle m'accompagnât et elle entra avec moi, chez moi. Que s'est-il passé ? Je serais incapable de le dire... Mais le matin, quand je me suis réveillé, j'ai vu la femme dans une mare de sang... Je lui avais tranché la gorge avec mon rasoir...

Et le malheureux ne se souvenait de rien, absolument de rien. A toutes les questions que je lui posai, il me répondit :

— J'étais saoul... je ne sais pas du tout ce qui s'est passé...

Et il demandait aux uns et aux autres si le fait d'avoir été saoul était ou non une aggravation de son crime.

Et j'ai rencontré aussi Vieillard qui, parcourant la France dans une superbe voiture automobile, en compagnie de son oncle, avait, en peu de temps, exécuté 80 cambriolages et assommé trois ou quatre personnes. C'était un petit jeune homme de 24 ou 25 ans au plus, d'apparence douce et gentille ! Il me raconta que, pour lui, ouvrir des portes n'était qu'un enfantillage... Tout se serait très bien passé s'il n'avait eu la malchance de tomber dans des maisons ou des appartements qu'il croyait momentanément inoccupés et dont les propriétaires avaient eu la malencontreuse idée de le déranger dans son travail ! Quand il se voyait découvert, Vieillard assommait la personne qui venait le déranger. Ce n'était pas sa faute, disait-il, et la preuve qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire du mal à quelqu'un, c'est qu'il ne portait jamais de revolver sur lui... Seulement, quand il voyait devant lui un gêneur, il défendait sa liberté à coups de pince-monseigneur ! Il avait beaucoup d'amour-propre et prétendait savoir travailler.

— J'ai toujours fait mon travail proprement, disait-il, sans laisser d'empreintes. La P. J. ne m'aurait pas eu si je n'avais été vendu par un salaud de la bande !

Malgré la propreté de son travail, Vieillard attrapa les travaux forcés à perpétuité.

Un autre de mes compagnons de hasard faisait partie d'une bande dont je connaissais à la Santé quelques-uns des membres.

— Nous correspondions facilement à la Santé, me disait-il, quand j'étais au Quartier Haut. Mais quand j'ai été transféré au Quartier Bas, c'était beaucoup plus difficile. On y arrivait tout de même, mais pas régulièrement.

Et comme je l'interrogeais sur la manière dont il avait été arrêté, il me dit :

— Nous étions trois et un mouchard qui nous a vendus. La P. J. prétend que nous étions sur le point de dévaliser un bijoutier. Or, ce n'est pas vrai. Nous achetions des pièces d'or, mais nous n'avions pas l'idée de faire un coup.

— Alors, comment avez-vous été pris ?

— Nous sommes arrivés trop tard pour acheter nos pièces d'or et nous nous sommes arrêtés à la terrasse d'un bistro. A peine nous étions-nous levés, que nous avons été brusquement ceinturés tous les trois. Ils étaient 12 bourres sur nous. L'un me ceinturait, l'autre m'avait pris par les jambes et j'avais deux revolvers sous le nez ! Ah ! les vaches ! ils ont eu de la veine de m'avoir du premier coup ! Sans cela !

— Pourtant, objectai-je, si vous ne faisiez rien, vous n'avez pas pu être cueillis comme cela !

— C'est comme je vous le dis ! Il n'y avait pas un seul témoin, sauf les douze bourres !

L'histoire de mon interlocuteur me sembla bizarre et je le lui dis. Mais il ne démordait pas de sa version, prétendant que la P. J. lui en voulait !

J'écoutais les histoires des uns et des autres, celles des bandits et celles des malheureux... J'étais révolté par le cynisme des uns, apitoyé par l'implacable fatalité qui pesait sur les autres... Je songeais à ce misérable menuisier que la misère avait conduit au vol, puis au crime ; il avait tué pour 400 francs, pour apporter à manger aux siens. Histoire lamentable également celle de ce mari qui tua un homme par erreur, parce qu'il s'imaginait qu'il était l'amant de sa femme, tandis que cet autre détenu, qui fut pendant quelque temps mon compagnon à la Santé, avait tué la femme qu'il adorait parce qu'elle s'était moquée de lui impitoyablement !

Je n'étais, hélas ! que trop bien placé pour savoir qu'il y a des heures dans l'existence où l'on n'est plus responsable de ses actes !

Il y a des cas où les pires actions doivent être considérées avec une compréhensive indulgence. Le geste effroyable de tous ceux que l'on peut appeler comme moi des meurtriers imprévus est toujours précédé par une période d'atroce souffrance. Ce n'est pas en un jour qu'un honnête homme devient un homme qui a tué. Avant d'en venir là, il a fallu que nous gravissions un calvaire dont toutes les stations ont été des tortures. Nous avons bien essayé de dompter nos nerfs, de cacher notre souffrance... nous avons comprimé notre cœur à deux mains... et puis... et puis il y a eu soudain une parole, un ricanement qui vous sont tombés droit sur le cœur... Alors, image banale, mais si exacte, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase... Et le bras meurtrier se lève en une sorte de réflexe tragique pour commettre l'acte irréparable...

Les voitures qui emmènent les détenus au Palais.

VIII. — LES CONDAMNÉS A MORT

Les amateurs des spectacles du Grand-Guignol, avides d'émotions violentes, ne sauraient à coup sûr imaginer un décor plus suggestif que les portes des cellules des condamnés à mort.

Deux portes fermées... Deux guichets ouverts... Le décor est simple et tragique !

Un gardien spécial est affecté à leur service et observe les condamnés par les guichets toujours ouverts. Les détenus qui passent devant ces cellules — presque déjà des tombeaux — ne peuvent s'empêcher de frissonner...

On sait qu'un matin, avant le jour, on entendra dans les couloirs de la prison un remue-ménage inaccoutumé : des bruits de pas, des chuchotements, des portes qui s'ouvrent et se referment...

Et notre sommeil, interrompu, sera hanté par la sanglante vision de la bascule dressée là-bas, boulevard Arago, la bascule où vont monter des hommes qui étaient hier encore nos compagnons, qui mangeaient, qui parlaient, qui fumaient et qui déjà étaient des hommes morts, des hommes rayés de la vie... On croira entendre le tragique déclic, on s'imaginera voir ces têtes tomber dans le panier d'osier rempli de sciure... et pour tous ceux de la « Grande Surveillance », ceux qui ont tué et contre qui la peine de mort est demandée, l'impression sera plus abominable encore...

Sans doute avaient-ils bien mérité d'être supprimés de l'humanité, ceux des bandits polonais qui furent condamnés et exécutés ; mais là, en prison, dans la cohue des coupables, ils ne paraissaient ni plus ni moins mauvais que les autres...

Depuis plus de trois semaines, les bandits polonais répondaient de leurs crimes devant la Cour d'assises ; ils étaient une vingtaine qui non seulement reconnaissaient avoir tué, volé, pillé, indiqué les coups à faire, mais allaient jusqu'à s'en glorifier. Leur condamnation ne faisait aucun doute, et l'on pensait même à la Santé que cinq ou six de ces bandits seraient condamnés à mort.

Le lendemain du verdict, un gardien me dit :

— Il n'y a que Zinczuck et son lieutenant qui passeront au boulevard ! Les autres ont eu de la veine, ils ont la « tonte » seulement !

Le gardien déplorait cette indulgence vis-à-vis d'aussi dangereux bandits.

— Je les ai vus ici depuis bientôt trois ans, disait-il, eh bien !, il y en a au moins six qui mériteraient la « bascule » !

J'avais vu souvent toute cette bande de Polonais dont bien peu pouvaient s'exprimer en français. Je parlais avec les uns en allemand, qu'ils baragouinaient d'ailleurs fort mal, avec les autres, en anglais. Néanmoins, ce n'était pas chose facile que de s'entretenir avec eux. Mes gardiens se doutaient bien que je n'allais pas leur transmettre des mots ou des instructions pouvant leur servir de la part de quelques-uns de leurs complices ; mais ils savaient que les brigadiers, les gardiens chefs et le directeur étaient extrêmement sévères au sujet du règlement lorsqu'il s'agissait de chenapans de ce genre.

En me rendant à la promenade, le surlendemain de la condamnation des Polonais, je vis un gardien faire les cent pas devant les cellules des « hommes morts ». Les guichets étaient grands ouverts. Le gardien m'intima l'ordre de passer au large. J'obéis, bien entendu. Il y avait des instructions spéciales écrites à la machine et collées sur des cartons de plus d'un mètre de long qui pendaient à côté de chacune des deux cellules. Je remarquai que les serviettes de toilette des deux détenus étaient suspendues à l'extérieur de leurs cellules et que les « armoires à glace » étaient déjà en place.

Un gardien m'expliqua que Zinczuck et son lieutenant, qui occupaient ces deux cellules, avaient les jambes aux fers jour et nuit ; la nuit, les poignets étaient également aux fers. Les boîtes qui se trouvaient à l'extérieur des cellules et qu'on appelait les « armoires à glace », remplaçaient les étagères des prisonniers, car ils n'avaient pas le droit de rien conserver auprès d'eux en dehors de leur mouchoir. Les serviettes de toilette même devaient être suspendues extérieurement. Les condamnés à mort étant les seuls condamnés ayant le droit de fumer, ils devaient, quand ils voulaient une cigarette, demander une feuille et du tabac à leur gardien qui leur donnait du feu, sans leur donner d'allumettes.

Le gardien placé en surveillance à la porte des cellules ne devait, sous aucun motif, quitter une seconde de vue chaque condamné sans se faire remplacer.

Au retour de la promenade, nous passâmes de nouveau devant les cellules des hommes morts et le gardien, de nouveau, nous fit passer au large. J'aperçus une seconde la grande silhouette, les larges épaules et la grosse tête du « capitaine » Zinczuck, Zinc, comme on l'appelait...

Nous étions 25 ou 30 meurtriers de la « Grande Surveillance » et une émotion profonde passa sur nous... On chuchotait : « C'est Zinc, c'est le « capitaine » et son lieutenant... Ils doivent pas rigoler... » On avait beau essayer de crâner, on avait froid dans le dos en passant devant les cellules de ces hommes.

Adapté par

(A suivre.) Claude VALMONT.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés. — *Copyright by Claude Valmont, 1929.*

COMPTOIR CARDINET

LA PLUS IMPORTANTE BIJOUTERIE DE PARIS
188 à 192, Rue Cardinet - 145 à 151, Av. de Clichy

Grande Vente Réclame

Coupe métal argenté cristal gravé, décors modernes **12 fr 45**

Service Hors-d'œuvre rond, verre taille, métal argenté 3 compartiments. **29 fr.**

Service à liqueurs métal argenté belle présentation **29 fr 50**

Montre argent bracelet cuir mouvem^t garanti **90 fr.**

Ménagère couverts 37 pièces métal extra blanc en écrin riche argenté à 12 gr. **275 fr.**

Garniture de Cheminée en marbre, forme moderne mouvement huitaine **145 fr.**

Carillon vertitable Westminster 4/4 à carrés, en chêne, glace à biseaux garanti 5 ans **290 fr.**

Catalogue N° 56 et Renseignements sur demande

Catalogue N° 56 et Renseignements sur demande

A - 8

inauguration des magasins entièrement G. Bleustein transformés

RÉCLAME — Chêne patiné les 12 pièces **1675 fr.** Valeur 2400 fr

RÉCLAME — Chêne sculpté les 10 pièces **1995 fr.** Valeur 2400 fr

ROKEE DE NOYER moderne sculpté 3 portes ouvertes **2700 fr.** Valeur réelle 3400 fr

CHÊNE MASSIF moderne **2600 fr.** Valeur réelle 3400 fr

G. BLEUSTEIN

Devant le succès toujours croissant de ses créations a exécuté à nouveaux modèles qui seront vendus à l'occasion de cette inauguration sans aucun bénéfice. Demandez son dernier catalogue adressé gratuitement et n'hésitez pas à venir visiter les nouveaux magasins de

L'AMEUBLEMENT MODERNE

Boulevard Magenta - Paris

(Angle Hôpital Lariboisière)

154 **154**

BON GRATUIT à découper et à envoyer à G. Bleustein qui vous enverra gracieusement son album N° 101

H-14

GRANDES FACILITES DE PAIEMENT ACCORDEES SUR DEMANDE - EXPEDITION FRANCO PORT & EMBALLAGE

A l'occasion de nos agrandissements, Solde de fin de séries

SI VOUS NE CRAIGNEZ PAS de CONNAITRE la VÉRITÉ...

Laissez-moi vous la dire

Certains faits de votre existence passée ou future, la situation que vous aurez, d'autres renseignements confidentiels vous seront révélés par l'astrologie, la science la plus ancienne. Vous connaîtrez votre avenir, vos amis, vos ennemis, le succès et le bonheur qui vous attendent dans le mariage, les spéculations, les héritages que vous réaliserez.

Laissez-moi vous donner gratuitement ces renseignements qui vous étonneront et qui modifieront complètement votre genre de vie, vous apporteront le succès, le bonheur et la prospérité, au lieu du désespoir et de l'insuccès qui vous menacent peut-être en ce moment. L'interprétation astrologique de votre destinée vous sera donnée en un langage clair et simple, et ne comprendra pas moins de deux pages.

Pour cela, envoyer seulement votre date de naissance, avec votre nom et votre adresse écrits distinctement, et il vous sera répondu immédiatement. Si vous le voulez, vous pouvez joindre 2 francs en timbres pour les frais de correspondance. (Ne pas mettre de pièces de monnaie dans les lettres).

Profitez de cette offre, qui ne sera peut-être pas renouvelée. S'adresser : ROXROY Dépt 2529 A Emmastraat, 42, LA HAYE (Hollande). Affranchir les lettres à 1 fr. 50.

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. **8.904** : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.
Broch. **8.907** : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).
Broch. **8.914** : Carrières administratives.
Broch. **8.921** : Toutes les grandes écoles.
Broch. **8.932** : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contre maître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie, agriculture, agriculture coloniale.
Broch. **8.940** : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
Broch. **8.946** : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto.
Broch. **8.949** : Orthographe, rédaction, versification, calcul, calligraphie, dessin.
Broch. **8.958** : Marine marchande.
Broch. **8.964** : Solfège, piano, violon, flûte, saxophone, accordéon, harmonie, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
Broch. **8.976** : Arts du Dessin (dessin d'illustration, caricature, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, décoration publicitaire, gravure, aquarelle, fusain, métiers d'art, professorats).
Broch. **8.983** : Les métiers de la Coupe et de la Couture (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse, vendeuse-retoucheuse, représentante, modéliste, coupeur, coupeuse) Professorats.
Broch. **8.985** : Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration); Secrétariats.
Broch. **8.995** : Tourisme, Agences de voyages, Transports, Garages : Guide, Interprète.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Achat Réparations Vente

MOTOS

J. ROBERT
Neuilly-sur-Seine

59, rue de Villiers — Téléph. : Wagram 50-86

MAIGRIR

pour être mince et distinguée, entièrement ou d'une partie du visage ou du corps, sans rien avaler, facile à suivre.

— LE SEUL SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI. —

1ers résultats en une semaine, effets durables. — Ecr. de notre part à : *H. M. Stella Golden, 47, Bd de la Chapelle, Paris-X^e* qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

Mme SEVILLE VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT 100, rue Saint-Lazare, PARIS (9e). — Cartomancie, graphologie, médium. Tous les jours, de 10 à 19 heures. — *Par correspondance*, 15 fr.

Détatouage universel

sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. DIOU, 29 bis, Av. de Bobigny, Noisy-le-Sec (Seine).

SOMMER, DETECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches. Toutes missions. Paiement après. **40 Fr.**
Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone : Louvre 71-87

5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

LA CÉLÈBRE VOYANTE **Mme DANIEL**

Cartomancie, Astrologie, T. l. j. Par corr. 15 fr. 50 mandat
31 Rue Saussier-Leroy, PARIS (17e) rez-de-chaussée

ODÉON

CONCOURS

Trouvez avec les lettres ci-dessous le nom d'un aviateur audacieux et célèbre.

N U N R E S S E G

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à *ARTIST'S SERVICE*, 22, Place Charles-Fillion, Paris-17e recevra une **Œuvre d'Art de 50 francs**. — *Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse*

RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

200

Occultisme Mme Leone, 52, bd Beaumarchais. Interpr. par les nombres. 2 à 7 heures, par corr. 5 questions : 11 fr.

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger tarif A . .	65. »	35. »
Etranger tarif B . .	75. »	39. »

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement : .....

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la

Direction du journal DETECTIVE

35, rue Madame, PARIS (6e) Tél. LITTRÉ 32-11
Compte Chèque Postal N° 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste

POUR RIEN !

5000 POSTES DE T.S.F.
5000 PHONOGRAPHES
SONT DONNÉS

à toute personne qui, dans la huitaine, répondra exactement à notre question et se conformera à nos conditions.

CONCOURS : Que veut dire cette vieille enseigne d'Auberge Française ?

Réponse : .....

Envoyez d'urgence votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse aux

Établissements INOVAT (Service DE)
29, Rue du Vieux-Pont-de Sèvres, Boulogne-Billancourt (Seine)

1re Année - N° 50 1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES 10 Octobre 1929

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Le château des fous

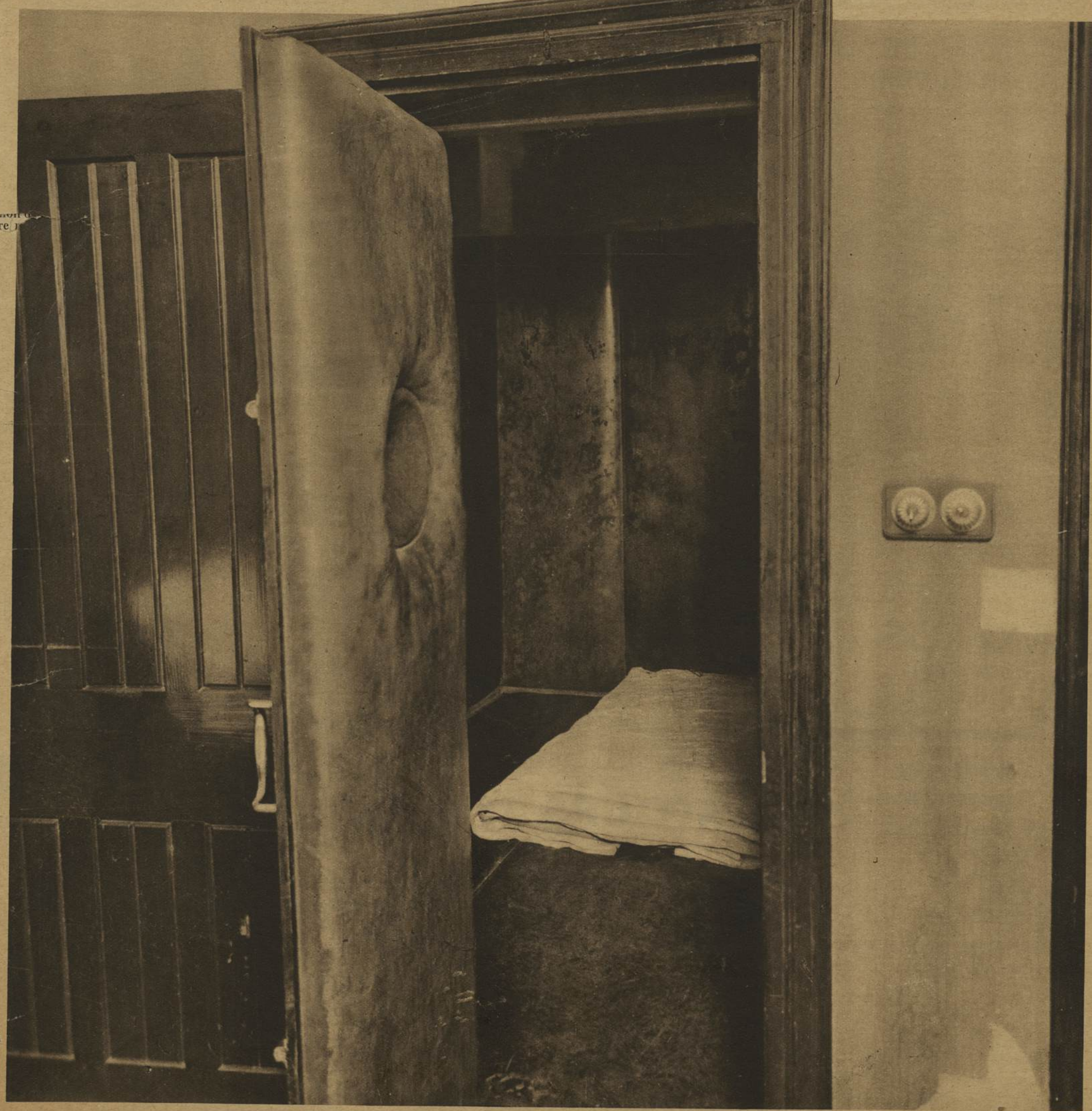

(Photo I. Graphic Press)

Voici le cabanon moderne où sont enfermés les aliénés dangereux.

(Lire, pages 8 et 9, l'article de notre correspondant de Londres).

Le gérant : PARAIN

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS "ZED"
R. C. Seine n° 237.040 B

HÉLIOS-ARCHEREAU, 39, rue Archereau, Paris — 1929.